

OFFICE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

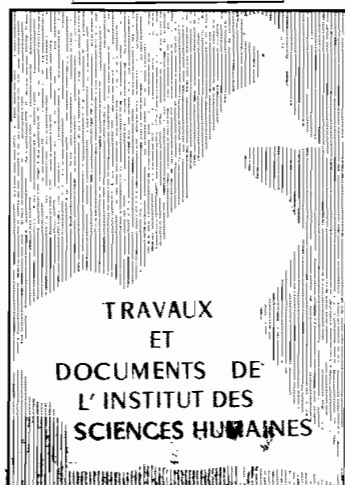
ONAREST



OBSERVATION PERMANENTE PILOTE
DES FAITS DEMOGRAPHIQUES
AU NORD - CAMEROUN

Fascicule 1 : METHODOLOGIE

P. GUBRY, Démographe
Chercheur de l'ORSTOM.



ISH

N° 22

Centre des Sciences Economiques et Sociales (C. S. E. S.)

OFFICE NATIONAL DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES

CENTRE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET SOCIALES

B.P. 193, YAOUNDE, Tél. : 22-46-88

-----00-----

REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

-----00-----

OBSERVATION PERMANENTE PILOTE
DES FAITS DEMOGRAPHIQUES
AU NORD-CAMEROUN

FASCICULE I : METHODOLOGIE

P. GUBRY, Démographe
Chercheur de l'ORSTOM.

Ce fascicule fait partie du rapport final du sujet d'Intérêt National n° 5 335, intitulé : "Observation Permanente Pilote dans un canton du Diamaré", achevé dans le cadre d'accords conclus entre l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM) et l'Office National de la Recherche Scientifique et Technique (ONAREST). Il fait partie d'une thèse de Doctorat de spécialité, mention démographie, soutenue en septembre 1977 à l'Université de Paris I sous la direction de M. le Professeur MOUCHEZ.

Copyright ONAREST - P. GUBRY - 1979.

Droits de reproduction et d'adaptation soumis pour tous pays à l'autorisation écrite préalable des dépositaires du copyright. Sont autorisées les citations et les reproductions de figures accompagnées des références bibliographiques.

All rights reserved. No part of this book may be translated or reproduced by any means without the prior written permission from the copyright owners. Quotations and reproductions of drawings can be made only with bibliographical references.

ERRATA ET ADDENDA

Observation Permanente Pilote des faits démographiques au Nord-Cameroun.

Fascicule I : Méthodologie.

(T.D. ISH n° 22).

- p. 6, "annexe VI" : programmation (au lieu de codification)
p. 8, & 3, l. 4 : OP (au lieu de OPP)
" , " , l. 16 : de sa parution (au lieu de la parution)
" , note (3), l. 2 : LE THI KIM DUNG
" , " , l. 3 : Libreville
p. 19, note (1), l. 4 : recensée
p. 20, après le titre du & 2.3. : ajouter : "C'est à la Sous-Préfecture que l'on trouve la liste des villages par canton (1)."
" , & 4 , l. 1 : nous ont apporté
p. 21, & 4, l. 1 : 15 villages (au lieu de 5 villages)
p. 27, & 3, l. 2 : constituée
p. 29, dernier & : entrevue (au lieu de interview, les trois fois)
p. 44, & 4, l. 6 : corrections
p. 45, & 7, l. 3 : subsistance
p. 48, & 5, l. 2 : dépouillement
p. 50, & 3, l. 2 : Kouli
p. 52, & 6, l. 6 : intéressante
p. 54, "colonne 18"; l. 10 : entrevue (au lieu de interview)
p. 57, & 1 : intervertir les lignes 5 et 6 (ABS et SOR)
p. 59, & 6, l. 1 : comportait (au lieu de comporterait)
p. 60, & 2, l. 3 : rapproche

- p. 74, "colonne 3", l. 6 : dans ce cas (au lieu de dans le cas)
p. 86, & 2, titre : INSCRITES
p. 89, "colonne 3", l. 1 : s'il s'agit
p. 90, & b, l. 4 : NGOUHOVO Augustin
p. 91, note (1), l. 2 : originaire
p. 96, titre : PROGRAMMATION (au lieu de CODIFICATION)
p. 98, & 1, l. 2 : les enquêtes démographiques à passages répétés
" , & 2, titre : Les enquêtes démographiques à passages répétés.

Bibliographie (pp. 98 - 107) : Numérotter les références concernant les enquêtes démographiques à passages répétés de 1 à 96, en ajoutant ou en rectifiant :

1. ALGERIE : Direction des Statistiques - 1971-1976 - Etude statistique nationale de la population. Série 1 : Méthodologie, 6 vol. Série 2 : Résultats, 10 vol. Alger, Oran.

18. CHOWDHURY (A.K.M.A.) - 1977- Double-Round Survey on Pregnancy Prevalence and Estimate of Traditional Fertility Rates. Actes du Congrès de l'UIESP, Mexico, 8.- 13 août 1977, vol. 3, pp. 327-348.
38. HILL (K.H.), MACCIO (G.A.), PACKER (A.), SOMOZA (J.L.) - 1977 - National Demographic Survey of Honduras. Methodology, Results, Indirect Estimates. CELADE, Santiago, San-José, 200 p.

(La référence KAUFMANN (P.C.), VAUGELADE (J.) - 1972, est à supprimer et à remplacer par la suivante).

42. KAUFMANN (P.C.), VAUGELADE (J.) - 1975 - Un système de programmes pour la production automatique de tableaux statistiques à partir de données d'enquêtes longitudinales et transversales. OMS, doc. HSM/75-2, 72 p.
52. MARCOUX (A.), STROOBANT (A.) - 1976 - Statistiques démographiques du Gouvernorat de Nabeul recueillies à partir d'un échantillon représentatif de la population par la méthode de l'observation démographique suivie par enquête à passages répétés. Tunisie Médicale (Tunis), vol. 54, n° 4, pp. 729-744.
62. NGOULOU (G.) - 1974- Le nouveau système d'Observation Permanente préconisé en République Populaire du Congo : Avant-projet. Communication au Colloque sur l'Observation Permanente et l'Etat-Civil, Libreville, 13 - 18 décembre 1974. Doc. 65/SG/BTR-PD, UDEAC, Bangui, 10 p. multig.
78. REMY (G.) - 1972 - L'enquête démographique à passages répétés. Cahiers d'Etudes Africaines, 47, vol. XII, 3ème cah., pp. 520-523.

(La référence SCOTT (C.) - 1973, est à supprimer, étant reprise dans Nations-Unies : CEA/UNESCO - 1974).

85. SENEGAL : Direction de la Statistique - 1973 - Enquête Démographique Nationale, 1970-71. Méthodologie et documents annexes. Dakar, 183 p. + annexe.
87. STOECKEL (J.) - 1972 - Vital statistics analysis and the cholera research laboratory registration system in Proceedings of the Bangladesh National Family Planning Seminar, 21 - 25 nov. 1972 (ed. N.I. Khan). Dacca.
92. VALLIN (J.) - 1975 - L'enquête à passages répétés, un outil efficace. L'exemple algérien in Algérie : Secrétariat d'Etat au Plan - Actes du 2ème colloque de démographie maghrébine, Oran-les-Andalouses, 21 - 25 avril 1975, pp. 79-96.
96. VAUGELADE (J.) - 1979 - Le dépouillement informatique des enquêtes à passages répétés. ORSTOM, Section de démographie, Document de travail n° 9, Paris, 9 p. multig.

L'Institut des Sciences Humaines de l'ONAREST n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions émises dans les publications. Celles-ci ne sauraient engager que leur(s) auteur(s).

R E M E R C I E M E N T S

L'Observation Permanente Pilote des faits démographiques dans la province du Nord m'a fait découvrir pour la première fois en 1973 l'efficacité des rouages administratifs et le dévouement des autorités à tous les niveaux que j'aurai à apprécier au cours de mes divers travaux sur le terrain.

A ce titre, je remercie plus particulièrement les personnalités suivantes en poste au moment de l'OPP :

MM. El Hadj OUSMANE MEY,	Gouverneur du Nord,;
El Hadj OUSMAILA BAH,	Préfet du Diamaré ;
INGANDJIN Martin,	Deuxième Adjoint Préfectoral du Diamaré ;
HAMADOU HAMADJAM,	Sous-Préfet de Méri,
LDO DAHIROU,	Chef du banton de Tchéré.

Je n'oublie pas l'ensemble des chefs de village et la population du canton de Tchéré, qui ont inlassablement répondu à des questions souvent fastidieuses.

Ma gratitude va aussi à toutes les personnes qui ont participé à des titres divers à l'opération et dont le nom figure à l'annexe III du présent fascicule.

A cette liste, il faut enfin ajouter le nom de Monsieur MOUOYEBE Ndedi, Directeur de la Statistique à l'époque, dont l'action a mené avec succès à la concrétisation d'une large politique de collecte de données démographiques au Cameroun.

S O M M A I R E

	Page
AVANT-PROPOS	7
PRESENTATION DE LA ZONE D'ENQUETE	9
<u>I - PRESENTATION DE L'OPERATION</u>	13
1. Objectifs	13
2. Calendrier suivi	14
<u>II - LA PRISE DE CONTACT AVEC LE TERRAIN</u>	15
1. Préparatifs	15
1.1. Préparation matérielle	15
1.1.1. Le matériel de terrain....	15
1.1.2. Le véhicule et les déplacements	17
1.2. Préparation scientifique	17
1.2.1. Bibliographie - Documentation	18
1.2.2. Elaboration du plan de travail	18
2. Réalisation	19
2.1. Le contact avec les autorités.....	19
2.2. L'installation matérielle	20
2.3. Les archives de la Sous-Préfecture.....	20
2.4. Le repérage des villages sur le terrain.21	
2.5. L'établissement de la liste des chefs de saré	22
2.6. L'achèvement des calendriers historique et saisonnier	25
2.7. Le personnel engagé	26
<u>III - L'EXECUTION DE L'ENQUETE</u>	27
1. Préparatifs	27
1.1. Préparation matérielle	27
1.1.1. Le matériel général.....	27
1.1.2. Le matériel de l'enquêteur..28	
1.1.3. Les documents d'enquête.....	28

1.2. Présentation des documents d'enquête.....	29
1.2.1. Le questionnaire ménage.....	29
1.2.2. La feuille des passages successifs.....	30
1.2.3. Le questionnaire fécondité....	39
1.2.4. Le questionnaire migration....	39
1.2.5. Les consignes aux enquêteurs...40	
2. Réalisation.....	40
2.1. Le recrutement du personnel.....	40
2.1.1. Effectifs et organisation....	40
2.1.2. Recrutement et sélection des enquêteurs au premier passage	41
2.1.3. Formation des enquêteurs au premier passage	43
2.1.4. Formation des enquêteurs aux passages successifs.....	44
2.2. La réunion d'information des chefs de village et de quartier.....	45
2.3. Le déroulement de l'enquête.....	46
2.3.1. L'emploi du temps et les rendements.....	46
2.3.2. Les entrevues et les contrôles sur le terrain.....	47
2.3.3. Les contrôles à posteriori....	48
2.4. L'utilisation des questionnaires.....	49
2.4.1. Le questionnaire ménage.....	49
2.4.2. La feuille des passages successifs	55
2.4.3. Le questionnaire fécondité....	59
2.4.4. Le questionnaire migration....	61
2.5. Le classement et les transmissions.....	61
IV - <u>COUTS DE L'OPERATION DE TERRAIN</u>	62
V - <u>EXPLOITATION</u>	63
<u>CONCLUSION</u>	65
ANNEXES	67
I - Calendriers utilisés	69
II - Consignes aux enquêteurs aux premier et deuxième passages	71
III - Personnel ayant participé à l'OPP.....	90
IV - Relevé détaillé des dépenses (F.CFA, 1974).....	91
V - Epreuves de sélection destinées aux candidats enquêteurs	95
VI - Exemple de codification SPSS	96
BIBLIOGRAPHIE	98
INDEX DES TABLEAUX ET DES FIGURES	109
RESUME - SUMMARY	110

AVANT - PROPOS

Le présent fascicule représente la synthèse des principaux éléments concernant la méthodologie mise en oeuvre dans le cadre d'une enquête démographique à passages répétés intitulée Observation Permanente Pilote des faits démographiques (OPP) effectuée au Cameroun en 1973-1974, ainsi que les divers enseignements qui ont pu en être tirés.

Il sera suivi d'un second fascicule concernant les résultats démographiques proprement dits, obtenus par l'exploitation des données recueillies au cours de l'OPP.

L'OPP s'inscrit dans le cadre du projet démographique UDEAC - Tchad (1). Le but de ce projet consistait à effectuer une Observation Permanente (OP) sur une période décennale, à la suite d'un recensement général, afin d'obtenir des données fiables sur le mouvement de la population.

Au Cameroun, il a été décidé d'organiser au préalable une Observation Permanente Pilote afin de tester toutes les conditions de réalisation, scientifiques et matérielles, de l'Observation Permanente (2).

Dans ce but, trois unités administratives, immédiatement inférieures à l'arrondissement (canton, groupement), ont été choisies dans les trois principales zones géographiques du pays :

- groupement de Mvog-Amougou II (Département de la Mefou) ;
- Canton de Mutengène (Département du Fako) ;
- Canton de Tchéré (Département du Diamaré).

Les deux premières unités ont été prises en charge par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, Sous-Direction des Etudes de population, la dernière a été prise en charge

-
- (1) - Décision n° 7170 UDEAC - 145 du Conseil des Chefs d'Etat de l'UDEAC du 18 décembre 1970, portant approbation d'un programme d'Observation Permanente des faits démographiques en UDEAC dans le cadre du Recensement Mondial recommandé par les Nations-Unies.
- Nations-Unies : Système d'Observation Permanente de la population en UDEAC et au Tchad (réf. AFR 241 052).
 - Observation démographique régionale en UDEAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon) et au Tchad. Recensement général de la population. STAT/20/ME/DEMO/9, BANGUI, 1972, 8 p.
- (2) - Arrêté n° 004 197/MINPAT/STAT/D du 4 septembre 1972 portant organisation de l'Observation Permanente Pilote des faits démographiques et Rectificatif du 19/4/1973.

par l'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer (ORSTOM) (1). Le présent travail porte sur cette dernière unité.

De par les objectifs principaux assignés à l'OPP, précisés dans le document Mn/DMP de Mai 1973, rédigé par le Directeur de Statistique à l'attention du Ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire, ce travail se veut avant tout très pragmatique et la méthodologie y occupe donc une place de choix, s'appuyant sur les rapports de terrain que nous avons rédigé précédemment à l'intention de la Direction de la Statistique. De ce fait, certains passages du texte peuvent paraître presque triviaux au premier abord, tant ils semblent rappeler des banalités évidentes. Mais, conscient des difficultés réelles du terrain et de l'importance de la qualité des données brutes nous avons sciemment évité de rédiger un rapport "général" certes plus conventionnel, mais qui eût laissé dans l'ombre tel ou tel aspect a priori anodin, dont la non prise en compte dans de nombreuses opérations de terrain influence pourtant de manière décisive, bien que souvent non directement visible, le résultat final.

Depuis la réalisation de l'OPP, le Recensement Général et l'Observation Permanente ont été institués par décret (2). Si le Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun a été effectué en Avril 1976, l'OPP a été ajournée laissant la priorité à une Enquête Nationale sur la Fécondité (ENF). Il n'en demeure pas moins que les enseignements tirés de l'OPP conservent toujours leur valeur pour la réalisation éventuelle future d'une enquête à passages répétés dans un milieu similaire. Ces données peuvent dorénavant être complétées par les enseignements du Recensement Pilote et du Recensement Général en ce qui concerne la logistique et par les enseignements des travaux de l'Institut des Sciences Humaines de l'ONAREST et de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), en ce qui concerne la technique des passages répétés (3). Les résultats même du recensement pourraient éveiller l'intérêt d'une telle opération. En tout état de cause, nous espérons que ce travail sera de quelque utilité à l'utilisateur futur d'enquêtes démographiques, malgré la date tardive de la parution, due à la succession rapide des opérations évoquées ci-dessus.

(1) Avant la mise en place des structures de la recherche scientifique au Cameroun au sein de l'Office National de la Recherche Scientifique et Technique (ONAREST).

(2) Décret n° 73/753 du 6 décembre 1973 portant institution du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et mise en place d'une Observation Permanente des faits démographiques en République Unie du Cameroun.

(3) On se rappellera qu'une première synthèse descriptive des OPP menées dans les pays de l'UDEAC figure dans le THI KIM DUNG - 1974, rapport présenté au colloque de Libreville (13-17 décembre 1974) sur le thème "Observation permanente et état-civil".

PRESENTATION DE LA ZONE D'ENQUETE.

Le canton de Tchéré (Arrondissement de Méri, département du Diamaré, province du Nord), situé à $10^{\circ}7$ de latitude Nord et $14^{\circ}2$ de longitude Est, à 20 km au Nord-Ouest de la ville de Maroua, se trouve dans une zone de transition entre la plaine du Diamaré et les monts du Mandara.

Il s'étend sur 59 km² autour de trois massifs-îles : Tchéré, Mékeri et Dougour. Ceux-ci se dressent dans la plaine à une dizaine de kilomètres du rebord du plateau central du Mandara, entre le mayo (1) Motorsolo et le mayo Ranéo, limite actuelle entre les départements du Diamaré et du Margui-Wandala (fig. 1).

Si la plaine est à une altitude de 450 m à Tchéré, celle-ci culmine à 935 m au Mont Dougour.

En plus du contact plaine-montagne, le caractère de transition de la zone se remarque dans le climat. Les influences sahéliennes sont atténuées au fur et à mesure que l'on monte en altitude. Sur la période 1948-1966, Maroua a reçu une moyenne annuelle de 804 mm de pluies, alors que Tchéré en recevait environ 860 mm et Mokolo, sur le plateau, près de 1 000 mm (2).

Le diagramme ombrothermique de Maroua, tracé selon la méthode de Gausson (fig.2), permet d'avoir une bonne idée du climat de Tchéré et donc du cycle agricole, en faisant ressortir une saison humide allant de mi-mai à fin septembre.

(1) Cours d'eau à écoulement temporaire de type oued en langue foulfouldé (langue des Foulbé, devenue langue véhiculaire).

(2) NOUVELOT (J. F.) - 1972.

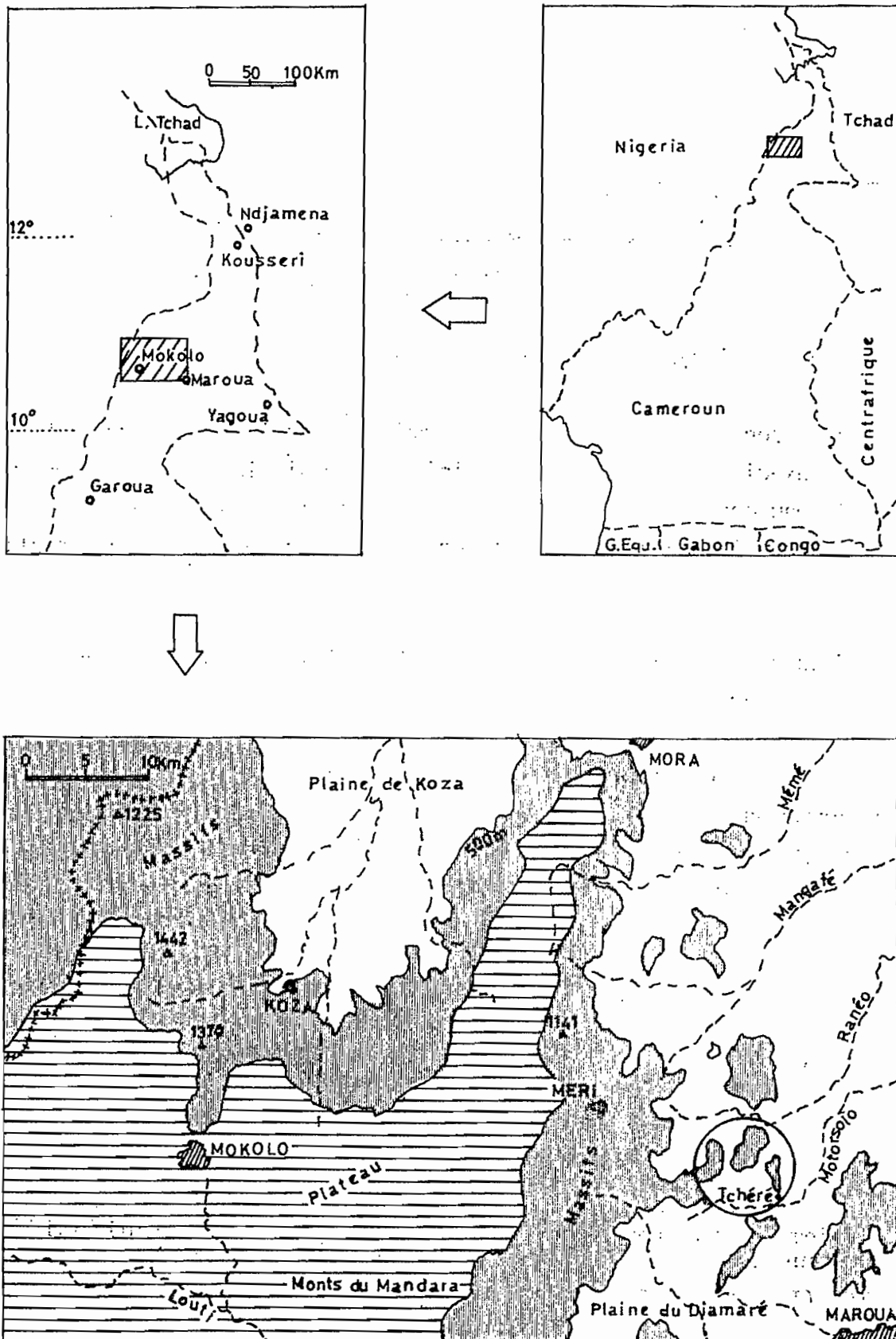


Figure 1 : Croquis de localisation.

Fonds de carte IGN 1/500 000°, feuille NC-33/34-N.O.
 Milieu naturel d'après BOU TRAIS (J.) - 1973.

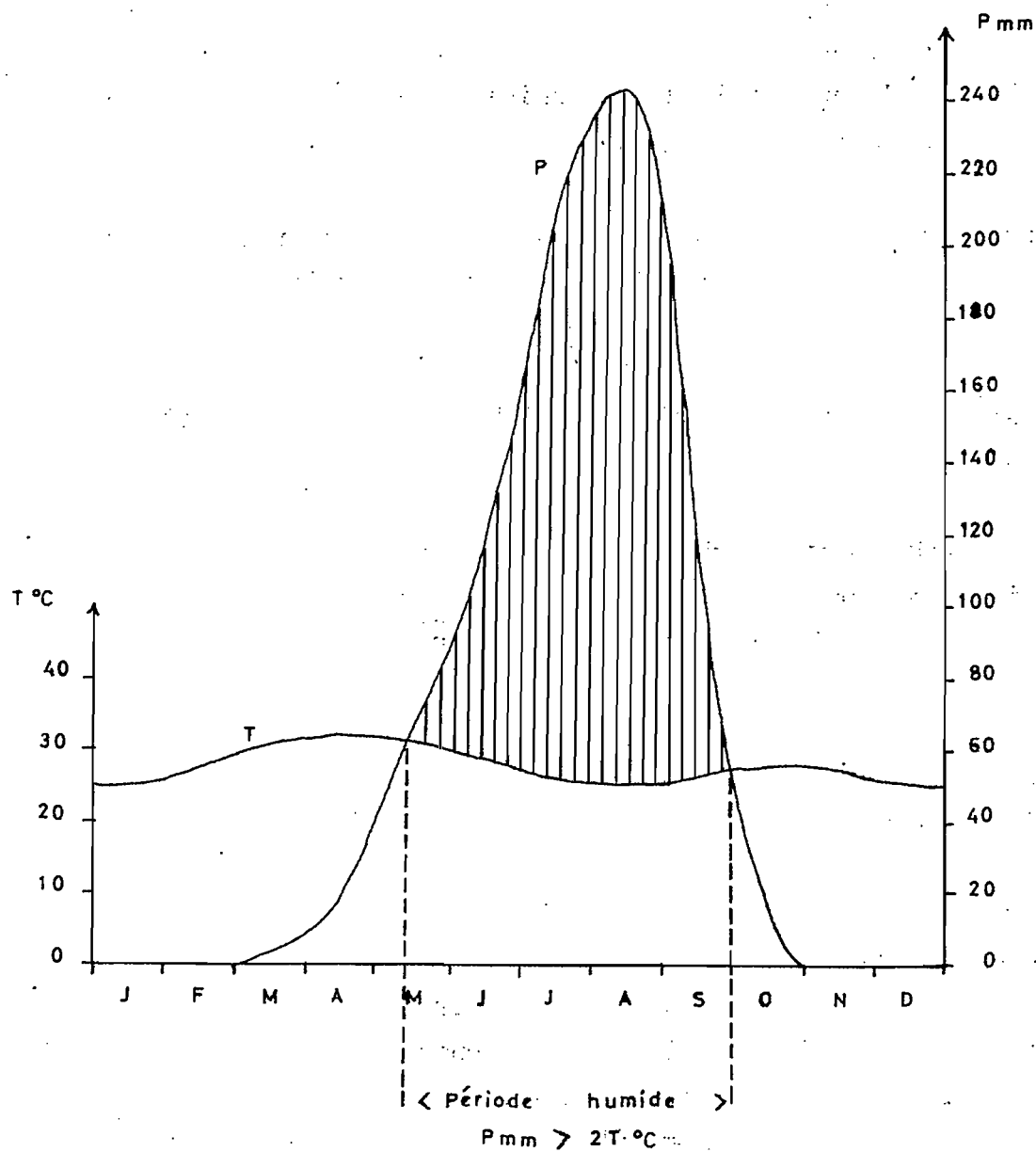


Figure 2 : Diagramme ombrothermique de Maroua.

Températures relevées à Maroua-Salak (1956-1970).
 Précipitations relevées à Maroua-Agriculture (1948-1966).

La population du canton de Tchéré (4.000 hab.) est très diversifiée. On trouve d'abord des populations paléonigritiques, parfaitement individualisées, sur chacun des trois massifs, que l'on peut regrouper sous le nom de Mofou (1), expression en usage dans l'administration, mais qui se dénomment plutôt eux-mêmes du nom de leur massif d'origine. Il s'agit d'une population de montagnards, qui sont descendus au pied de leur massif les derniers ^{il} à une quinzaine d'années seulement, sous la pression de l'administration.

On trouve ensuite des Guiziga, descendants de ceux qui habitaient Marcus à l'arrivée des Foulbé (2) au début du XIXe siècle et qui ont été chassés à ce moment là (3).

Enfin, situé totalement en plaine, un village est peuplé de Foulbé, qui assurent le commandement du canton (4).

Mofou et Guiziga ont un habitat totalement dispersé sous forme de concessions familiales regroupant plusieurs cases. Si le canton de Tchéré comporte 40 quartiers regroupés en 15 villages, ces dénominations ^{dénominations} représentent uniquement des unités administratives sans expression précise dans le paysage, ce qui pose un certain nombre de problèmes pour la réalisation d'une enquête. En revanche, les Foulb. vivent regroupés, à l'exception de certains d'entre-eux qui ont conservé une forme de semi-nomadisme pastoral.

Pratiquement, l'ensemble de la population vit de l'agriculture ou de l'élevage. Les cultures dominantes sont les mils de saison des pluies, base de la nourriture, l'arachide et accessoirement le coton, qui semble se développer surtout chez les Guiziga. Les Foulbé, quant à eux, pratiquent l'élevage, soit sous forme de transhumance (troupeaux confiés à un berger), soit plus rarement sous forme de semi-nomadisme (déplacement de familles entières).

(1) VINCENT (J-F) - 1972.

(2) Pluriel de Poulo (Peul).

(3) PONTIE (G) - 1973.

(4) MOHAMMADOU (E) - 1970.

(une bibliographie plus complète sur la région figurera dans le fascicule II).

I - PRESENTATION DE L'OPERATION

1. Objectifs.

L'objectif de l'OPP était d'abord méthodologique. Il s'agissait de tester toutes les phases de réalisation d'une enquête à passages répétés portant sur une petite unité administrative, que ce soit sur le plan scientifique et technique ou sur le plan matériel :

- calendrier à suivre;
- matériel à prévoir;
- documents à élaborer;
- délimitation des zones de l'enquête;
- contacts avec les autorités et information de la population;
- recrutement et formation du personnel;
- déroulement de l'opération sur le terrain
(entrevues, contrôles, rendement des agents,
circulation des documents et du matériel, etc.);
- coût détaillé des différentes phases.

On voit que deux points principaux ont été délibérément laissés dans l'ombre, à cause surtout de la taille réduite de l'échantillon retenu sur l'ensemble du pays:

- le plan de sondage;
- le programme d'exploitation.

Néanmoins, l'objectif secondaire de l'OPP était d'exploiter les résultats obtenus, afin non seulement d'avoir des données démographiques sur les zones retenues (d'un intérêt somme toute secondaire, étant donné la taille de l'échantillon), mais également d'avoir un exemple de tabulation.

2. Calendrier suivi.

Compte-tenu des objectifs ci-dessus définis, il a été décidé d'effectuer une enquête à trois passages espacés de six mois (1).

Le premier passage, intitulé I_0 (2), a consisté en un inventaire initial de la population en juin 1973, de type recensement léger, avec un interrogatoire rétrospectif portant sur l'année passée. Il a été précédé par une mission de prise de contact avec le terrain, qui a permis, outre la familiarisation avec la région, de mettre au point la méthode à suivre.

Le second passage, inventaire I_1 , a consisté en la mise à jour, en décembre 1973, des informations recueillies au cours du premier passage. En outre, une telle mise à jour étant nécessairement plus rapide qu'un inventaire initial, on a pu ajouter sans augmenter la durée de l'enquête, un questionnaire fécondité, destiné à toutes les femmes en âge de procréer. A la suite de ce second passage, il a été procédé, en dehors de l'OPP proprement dite, à une comparaison entre deux méthodes de détermination des âges : le calendrier historique et le classement chronologique (3).

Le troisième passage, enfin, inventaire I_2 , a consisté en une nouvelle mise à jour, en juin 1974, des informations recueillies au cours du deuxième passage. Un questionnaire migration, destiné à toutes les personnes n'ayant pas toujours résidé dans le village de l'enquête, a été ajouté au troisième passage (4).

Le tableau 1 donne le calendrier suivi par l'ensemble des opérations de terrain.

(1) Cet espacement est assez faible pour éviter des omissions d'événements entre deux passages (par exemple naissance suivie de décès) et assez fort pour éviter de lasser la population. En outre, il correspond au critère de la résidence, ce qui donne l'avantage de ne pouvoir trouver deux déplacements définitifs pour une même personne entre deux passages.

(2) PODLEWSKI (A.M.) 1970.

(3) GUBRY (P) - 1975 b. et 1977.

(4) GUBRY (P) - 1975 a.

Tableau 1 : Calendrier suivi.

! DATE	! OPERATION	! OBJET	!
!Fév. - mars 1973	! Prise de contact avec le terrain	! Familiarisation avec la zone; détermination des méthodes à mettre en oeuvre,	!
!Juin 1973	! Inventaire I ₀	! Recensement et questionnaire rétrospectif sur la dernière année,	!
!Décembre 1973	! Inventaire I ₁	! Mise à jour; questionnaire fécondité; étude sur les âges.	!
!Juin 1974	! Inventaire I ₂	! Mise à jour; questionnaire migration.	!

II - LA PRISE DE CONTACT AVEC LE TERRAIN.

1 - Préparatifs.

1. 1. Préparation matérielle.

Il convient de réunir le matériel de terrain nécessaire et de prévoir un véhicule approprié.

1, 1. 1. Le matériel de terrain.

Il comprend le matériel de camping, la trousse à pharmacie, les fournitures de bureau et le matériel cartographique. La liste détaillée du matériel utilisé figure en annexe IV avec les dépenses correspondantes.

Le matériel de camping ressort bien entendu pour chacun des passages de l'enquête. Il permet au personnel de garder une certaine autonomie sur le terrain par rapport aux autorités et à la population.

La trousse à pharmacie doit être conçue en fonction des besoins des enquêteurs au moment de l'enquête (éventuellement aussi, pour soulager une personne interrogée, ce qui permet d'entretenir de bons rapports avec la population). Elle doit être réapprovisionnée régulièrement.

Le matériel de bureau nécessaire pour une première prise de contact avec le terrain n'est pas très important, il ressortira par la suite.

En ce qui concerne le matériel cartographique, il faut prévoir outre une carte routière du Cameroun, quatre cartes I.G.N. par canton, le canton pouvant se situer à l'un des angles d'une carte (les limites précises du canton ne peuvent être connues qu'une fois sur le terrain). Ces cartes seront, selon la région, à l'échelle du $1/50.000^{\circ}$ ou du $1/200.000^{\circ}$. Si l'on a la chance de pouvoir disposer de la carte au $1/50.000^{\circ}$, comme cela a été le cas à Tchéré, il est intéressant de lui adjoindre celle au $1/200.000^{\circ}$.

Si la carte au $1/50.000^{\circ}$ n'est pas disponible, la couverture aérienne de la zone (soit au $1/50.000^{\circ}$, soit au $1/20.000^{\circ}$ ou à une échelle intermédiaire) rendra de grands services si elle existe. La couverture aérienne n'est pas indispensable si on a une carte au $1/50.000^{\circ}$, car l'échelle du $1/20.000^{\circ}$ est encore trop petite pour permettre un repérage aisé des cases, même en savane et avec le stéréoscope, comme nous avons tenté de le faire.

Le nombre de photos nécessaires à la couverture d'un canton, dépend évidemment de sa superficie et de sa configuration. Pour Tchéré, d'une superficie d'environ 60 km², une douzaine de photographies ont été nécessaires. A noter qu'il suffit de prendre une photographie sur deux (dans le sens du vol de l'avion), les photos se recoupant à 55 - 60 % pour les besoins de la cartographie.

1. 1. 2. Le véhicule et les déplacements -

En saison sèche, une voiture de tourisme peut parfaitement faire l'affaire dans le Nord : les zones qui sont alors permises à une voiture tout-terrain et qui ne sont pas praticables pour une voiture ordinaire sont extrêmement limitées. Le plus souvent, dans les conditions difficiles, il faut marcher à pied. Le véhicule idéal est à notre sens une Peugeot 404 bâchée (facilement réparable), équipée de banquettes latérales à l'arrière, permettant de transporter le personnel.

En saison des pluies, un véhicule tout-terrain (à quatre roues motrices) rend des services. Mais il y a alors des zones entières parfaitement impraticables ou nécessitant l'utilisation de canots (département du Logone-et-Chari). D'ailleurs, le plus souvent, une enquête démographique pourra être réalisée en saison sèche.

Personnellement, nous avons disposé d'une Land Rover, châssis long (année 1965), sans chauffeur. Celui-ci sans être indispensable lorsque le responsable possède le permis de conduire, rendrait de grands services lors de la montée dans le Nord (2 à 3 jours). Le problème ne se pose d'ailleurs plus dans les mêmes termes depuis l'ouverture de la voie de chemin de fer Yaoundé - Ngaoundéré (février 1974), qui permet le transport du véhicule par train.

Il n'est pas inutile d'avoir quelques notions de mécanique, cela peut faire gagner beaucoup de temps et épargner bien des désagréments. Le véhicule doit être équipé d'une trousse à outils et accessoires pour laquelle nous n'entrons pas dans les détails et d'une pelle-pioche. Il faut enfin prévoir un casier en bois ouvert sur le dessus, pour loger trois jerricans métalliques à essence.

Notons enfin, que la location sur place d'une bicyclette rend parfois des services.

Il est clair que la plupart du matériel inventorié sert pour les différents passages de la même enquête ou pour plusieurs opérations si celles-ci ne sont pas simultanées.

2. 1. Préparation scientifique .

Il importe, avant de partir sur le terrain, de connaître le mieux possible la région où l'on va se rendre et de savoir ce qu'on va y faire. Un délai de deux mois, avant le départ, semble un minimum indispensable à ce travail.

1. 2. 1.

1. 2. 1. Bibliographie-Documentation.

Le responsable de l'opération sur un canton donné a tout intérêt à rassembler et à consulter la documentation existante à Yaoundé sur la région en question : conditions géographiques, ethnies, moeurs et coutumes, économie, etc ... Nous ne nous étendrons pas sur ce chapitre, car cela va de soi : la familiarisation avec la région facilite le travail ultérieur et permet d'éviter bien des maladresses.

On dispose, notamment, à cet effet des Archives Nationales, des archives de l'Institut des Sciences Humaines de l'ONAREST et de sa bibliothèque, de la bibliothèque de l'Université, éventuellement des archives ministérielles.

Ce travail de documentation peut notamment permettre d'amorcer l'élaboration d'un calendrier historique et d'un calendrier saisonnier, indispensable pour la détermination des âges et des événements démographiques dans l'année (1). Les anciens rapports administratifs s'avèrent particulièrement riches dans ce domaine.

1. 2. 2. Elaboration du plan de travail.

Il va falloir, sur le terrain en premier lieu, contacter les autorités : Gouverneur, Préfet, Sous-Préfet, Chef de Canton. Le Gouverneur est informé par lettre et une audience est sollicitée (2). Les autres autorités sont ensuite informées par l'administration elle-même de l'arrivée du responsable, dans l'ordre décroissant de la hiérarchie.

Le plan de travail, pour cette première prise de contact avec le terrain, comprend par ailleurs:

- la consultation des archives locales (Sous-Préfecture);
- le repérage des villages sur le terrain;
- l'établissement de la liste des chefs de saré;
- l'achèvement des calendriers historique et saisonnier.

(1) BLANC (R) - 1962.

SABAGH (G.), SCOTT (C) - 1970.

CALDWELL (J.C.), IGUN (A.A.) - 1971.

(2) Dans le cadre d'une opération statistique, cela se fait par l'intermédiaire du Chef de Service Provincial de la Statistique.

2. Réalisation .

Nous examinerons, outre les points mentionnés dans le plan de travail, la question de l'installation matérielle et celle du personnel engagé.

2. 1. Le contact avec les autorités.

Dans notre cas, en suivant la hiérarchie comme indiqué précédemment (Gouverneur, Préfet, Sous-Préfet, Chef de Canton), il n'y a eu aucun problème. Nous avons toujours été fort bien reçu et les autorités étaient toujours prévenues de notre arrivée.

Le chef de canton ("Laouane" dans le cas de Tchéré) représente le pivot entre le pouvoir administratif et le pouvoir coutumier. Son rôle est déterminant. C'est à partir de ce niveau qu'il convient d'entrer dans les détails de l'enquête avec l'explication de ses buts, de son utilité, des méthodes employées. Il faut absolument distinguer l'opération statistique du recensement administratif à but fiscal (1).

Lors de la prise de contact avec le chef de canton, on peut fixer immédiatement la date d'une réunion de tous les chefs de village et de quartier, organisée par lui, pour se présenter et expliquer les buts de l'opération.

Au cours de la réunion des chefs de village et de quartier, la première attitude des intéressés est l'expectative voire la méfiance, il est donc indispensable de les mettre en confiance. Il s'agit, pour cela, d'expliquer clairement les buts de l'opération (inventaire de la population, connaissance du nombre de naissances et de décès, qui ont lieu en une année), son utilité (savoir où construire éventuellement un hôpital, une maternité, une école, une usine etc...), le déroulement pratique de l'enquête future. Un dialogue fructueux peut s'ouvrir à la suite de ces explications. Il faut, là encore, dissocier avec insistance l'opération de tout recensement fiscal en expliquant - ce n'est pas aisé - la nature du secret statistique. Il faut, enfin, demander aux chefs qu'ils informent, à leur tour, leurs administrés et saisir soi-même par la suite toutes les occasions de contact.

Pour le canton de Tchéré, il a été possible de n'employer que la langue fouldépour pour cette réunion, car elle était comprise par tous les chefs de village ou de quartier. Ce n'est cependant pas l'idéal, n'étant pas la langue maternelle des intéressés, mais il eût, autrement, fallu utiliser cinq langues différentes...

Nous avons disposé, à cet effet, d'un interprète recruté à notre arrivée.

1) Généralement, personne n'a vraiment intérêt à ce que le recensement administratif soit exhaustif: ni la population qui peut espérer ainsi échapper à l'impôt, ni les chefs de canton qui n'auront à fournir des impôts qu'en fonction de la population recensée

2. 2. L'installation matérielle.

Il est nécessaire de prévoir le logement du responsable de l'opération durant sa mission. On pourra alors louer une case sur le canton, ou mieux, en faire construire une, sans difficulté, en terre avec toit de chaume. Celle-ci pourra resservir au cours des passages successifs. Dans tous les cas, le coût reste modique.

2. 3. Les archives de la Sous-Préfecture.

Nous avons eu la chance de pouvoir disposer des résultats ^{des} recensements administratifs de 1972 et des années antérieures. Il est possible d'estimer le nombre total d'enquêteurs nécessaires, après un ajustement des chiffres du recensement administratif. En effet, celui-ci est très fortement sous-estimé du fait de son but fiscal (impôt par tête) et des méthodes mises en oeuvre (rassemblement de la population). Il faut bien sûr également tenir compte du rendement des enquêteurs. Mais c'était justement un des objectifs de l'OPP que d'établir des critères utilisables en ce qui concerne la sous-estimation du recensement administratif et le rendement des enquêteurs : nous avons donc dû procéder par tâtonnement, en tenant compte d'autres travaux de terrain pour cette étape.

Nous avons eu accès à l'Etat-Civil (seul Etat-Civil de l'arrondissement), qui n'est cependant pas à même de donner des renseignements démographiques, étant très peu fréquenté.

Les archives proprement dites, enfin, nous ont apportées des renseignements des plus précieux pour l'établissement du calendrier historique avec les dates de tenue des palabres pour la désignation de certains chefs de village (2).

Eventuellement, en cas de présence d'une mission, des registres de baptêmes et d'enterrements pourront être consultés. L'ensemble de ces informations est ensuite à analyser sommairement.

(1) A Yaoundé, une seule série de documents donne cette liste, à notre connaissance : les dictionnaires des villages par département de l'ORSTOM. Mais le dictionnaire du Diamaré n'est pas encore disponible. De toutes façons, la liste donnée par le dictionnaire est à remettre à jour au moment de l'enquête.

(2) Les archives préfectorales peuvent donner des renseignements supplémentaires, peu utilisables cependant dans une opération localisée.

L'examen de l'Etat-Civil nous ramène au problème de l'amélioration de son fonctionnement et, par là, à celui de la liaison avec l'Administration Territoriale. Cela peut être un des objectifs principaux de l'O.P. et reste en suspens.

Quatre jours ont été utilisés dans les démarches à la Sous-Préfecture et, accessoirement, à la Mairie.

2. 4. Le repérage des villages sur le terrain.

Le repérage des villages peut sembler extrêmement simple à l'aide de la carte IGN au 1/50.000°, dont nous avons eu la chance de pouvoir disposer pour notre secteur. En réalité, il n'en est rien.

Le canton de Tchéré est formé de 5 villages divisés en 40 quartiers. Or, aucun nom de quartier ne figure tel quel sur la carte, car les quartiers portent presque toujours le nom de leur chef et changent de nom à la mort de ce dernier. Parmi les villages, seuls 4 sont notés avec précision et 4 autres noms permettent la localisation de 7 villages supplémentaires; 4 villages ne figurent pas du tout sur la carte. Mais certains noms se trouvent à des places tout à fait erronées, ou en double, ce qui entraîne une grosse perte de temps. En revanche, beaucoup de noms sont consignés, que les gens ne connaissent pas (ou plus).

Mais la toponymie n'est pas seule à présenter des lacunes. La carte n'est plus à jour en ce qui concerne l'état des pistes et n'est pas utilisable de ce point de vue : certains chemins, qui devraient être praticables par une voiture de tourisme, selon la carte, ne le sont même pas par un véhicule tout terrain; d'autres sont bien meilleurs qu'il n'est indiqué.

Il importe de souligner ici que l'habitat est totalement dispersé. Un village est avant tout formé par un ensemble de personnes dépendant d'un même chef, de sorte que des "sarés" (1) d'un village donné peuvent se situer au milieu d'un ensemble de sarés appartenant à un autre village, voire se trouver à plusieurs kilomètres de distance du saré du chef de village.

Ces différents problèmes ont fait que deux jours ont été nécessaires avec un guide habitant sur le canton uniquement pour repérer les villages sur le terrain, ainsi que les sarés des chefs de village.

(1) Le saré est la concession familiale composée d'une ou de plusieurs cases regroupées dans un enclos. Il peut être considéré comme un "logement" à une ou plusieurs pièces.

2. 5. L'établissement de la liste des chefs de saré.

Le premier contact avec le Nord-Cameroun impose aussitôt le saré (concession familiale) à la vue du visiteur, comme l'unité d'habitation la mieux définie dans le paysage. Son repérage ne pose aucun problème, particulièrement à Tchéré (cases jointives des Mofou). Un examen plus approfondi de la situation montre également que le saré est pratiquement indifférenciable au concept occidental de ménage, en tant qu'unité de consommation, dans toute la zone rurale du Nord-Cameroun, contrairement à la situation qui prévaut en général en Afrique Occidentale.

En fait, dans la zone soudano-sahélienne, le saré a toujours été pris comme unité de recensement sous la dénomination de "concession". C'est donc le saré que nous avons pris comme unité collective de base, plutôt que la case, assimilable à la pièce d'un logement.

Comment recenser tous les sarés dans une zone à habitat entièrement dispersé (aucune concentration, même en hameaux, sauf chez les Foulbé), où les villages et surtout les quartiers s'enchevêtrent fréquemment ? A la simple vue du terrain, il apparaît qu'il est impossible, sauf à y consacrer un temps extrêmement long, de cartographier tous les sarés d'un canton, condition sine-qua-non de l'exhaustivité.

La seule manière de procéder nous semble alors la suivante :

1°) Etablissement de la liste des quartiers par village. A Tchéré, le chef de canton a été à même de fournir cette liste. Si cela n'avait pas été possible, il aurait fallu établir cette liste auprès de chaque chef de village.

2°) Etablissement de la liste des chefs de saré par quartier auprès de chaque chef de quartier, le chef de village étant lui-même chef d'un quartier. Cela n'a présenté aucune difficulté, car chaque chef de quartier, aidé au besoin par d'autres habitants, connaît très bien les gens qui sont de son ressort. Il suffit d'insister pour que ne soient pas oubliés :

- les femmes chefs de saré, seules ou avec d'autres personnes;
- les personnes vivant seules;
- les jeunes qui viennent de construire leur propre saré;
- les nouveaux immigrants.

Après l'énumération de tous les noms par le chef et leur transcription phonétique, qui ne présente que des difficultés secondaires, il convient de relire cette liste à haute voix et posément, afin de d'assurer qu'aucun nom n'a été omis.

La durée de l'élaboration d'une telle liste varie évidemment avec la taille du quartier, mais ne saurait dépasser une demi-heure. En tenant compte des délais de marche en terrain accidenté, il est raisonnable de compter sur l'établissement de deux listes par personne et par jour.

Ce contact avec chaque chef de quartier est l'occasion rêvée de réexpliquer les buts et la méthodologie de l'enquête. Il permet également de déterminer avec précision les difficultés à surmonter dans chaque quartier, en particulier le problème des langues. C'est ainsi que pour 4 000 habitants, il nous a fallu utiliser cinq langues différentes.

La liste des chefs de saré par quartier permet ensuite de vérifier la répartition des zones affectées à chaque agent et éventuellement de préciser celles-ci, en respectant autant que possible les limites administratives, ce qui facilite toujours le travail.

3°) Numérotation des sarés de la liste. Une telle numérotation permet de numéroter ensuite les questionnaires et d'avoir un numéro d'identification individuel.

Pour notre part, nous nous sommes livrés à une numérotation par ordre alphabétique dans un même quartier (le chef de quartier restant néanmoins placé en tête de liste). Nous y avons vu deux avantages :

- au moment de l'enquête, il est possible de trouver facilement le numéro d'un saré au simple énoncé du nom du chef de saré;
- les chefs de saré oubliés au moment de l'établissement de la liste sont tous mis en fin de liste et on peut par la suite les distinguer facilement des autres.

Cette méthode présente néanmoins un inconvénient secondaire, car le chef de quartier a souvent tendance à épeler les noms des chefs de saré dans l'ordre de proximité géographique. Comme cet ordre risque fort d'être proche de celui de l'enquête, il serait alors peut-être plus rapide de retrouver le numéro du saré recensé sur la liste, en conservant l'ordre initial.

Une autre solution aurait consisté à ne pas numéroter à priori les sarés de la liste, mais à procéder à une numérotation concomitante à l'enquête. Il y a alors deux avantages :

- les numéros ont une succession logique sur le terrain;
- il n'est pas nécessaire, si on veut que tous les numéros se suivent sans coupure, de refaire toute la numérotation, au cas où l'on trouve sur la liste le nom d'une

personne occupant en fait un autre saré, d'une personne émigrée depuis peu ou qui fait partie d'un autre quartier.

4°) L'enquêteur, au moment du passage de l'enquête, possède la liste des chefs de saré du quartier en question. Il commence par le chef de quartier (dont le saré possède toujours le numéro 001). Après la visite, il se présente au saré le plus proche. Il y a alors trois possibilités :

- Le saré fait partie du même quartier et le nom de son chef se trouve sur la liste : il est à visiter immédiatement et le numéro de la liste est à reporter sur le questionnaire.

- Le saré fait partie d'un autre quartier : il est à visiter ultérieurement, s'il ne l'a pas encore été, soit par le même enquêteur, soit par un autre enquêteur.

- Le saré fait partie du même quartier, mais le nom de son chef ne se trouve pas sur la liste : il est à visiter immédiatement et portera un numéro suivant le dernier numéro de la liste, le nom du chef de saré étant porté sur cette dernière.

L'enquêteur procède ainsi de proche en proche en cochant sur la liste les sarés visités. Il n'est bien entendu pas question de suivre l'ordre de la liste, ce qui amènerait beaucoup de déplacements superflus.

Une fois que l'enquêteur ne voit plus de saré à visiter et si sa liste n'est pas épuisée, il lui faut retrouver coûte que coûte les sarés manquants, ceux qui sont cachés dans la montagne ou éloignés et qui, sans la liste, auraient de grandes chances d'être oubliés.

Enfin, une fois que tous les sarés visibles et ceux de la liste ont été visités, l'enquêteur, selon les instructions, commencera éventuellement un autre quartier.

Les inconvénients de ^{la} liste sont les suivants :

- si le saré n'est pas sur la liste, l'enquêteur peut omettre de l'inscrire en fin de liste et ne pas le visiter;

- l'enquêteur peut, à partir de la liste, remplir les questionnaires "sous un arbre".

Cependant, en y regardant de près, les mêmes inconvénients existent avec l'utilisation d'une carte ; avec la liste, certains contrôles ne peuvent se faire qu'en allant vérifier sur place, mais avec la carte, tous les contrôles ne peuvent que se faire sur place. Il ne faut donc pas hésiter à innover en ^{la} matière en fonction du terrain à couvrir (1).

(1) Cette méthode est tout à fait indiquée pour un recensement général en milieu d'habitat dispersé, où l'aspect dénombrement joue un rôle de premier plan.

2. 6. L'achèvement des calendriers historique et saisonnier.

Nous avons déjà vu que le calendrier historique peut s'établir à partir de la bibliographie et des archives de la Sous-Préfecture. En outre, quelques événements importants peuvent être précisés à partir des conversations avec les intéressés, ou placés entre deux dates connues du calendrier.

Il est encore intéressant de discuter avec des personnes âgées ou ayant occupé autrefois des postes de responsabilité dans la région. Personnellement nous avons pu rencontrer un ancien député et deux anciens chefs de canton. Toutefois, les renseignements recueillis par cette source ont été assez maigres, eu égard au temps mis pour les obtenir.

En ce qui concerne le calendrier saisonnier, les dates des fêtes religieuses ou populaires de l'année nous ont été communiquées par des habitants du canton. Les dates des travaux agricoles nous ont été données par le chef de poste agricole du SEMNORD (1) en poste à Tchéré, qui est chargé de la distribution des semences.

A l'usage, nous avons supprimé un certain nombre d'événements du calendrier, dont personne ne se souvient, pour ne conserver que les plus marquants. L'utilisation en a ainsi été rendue plus aisée et moins longue. La précision n'en est pas diminuée pour autant, bien au contraire : il est apparu très lassant pour l'enquêteur de se voir répondre constamment qu'il n'y avait aucune souvenance de tel ou tel événement et l'utilisation du calendrier risquait d'en souffrir.

En annexe I figurent les deux calendriers simplifiés utilisés. Cela peut donner une idée des événements intéressants à retenir.

Le fait que l'âge soit obtenu par soustraction entre 1973 et l'année de naissance et que l'enquête ait lieu au milieu de l'année, ne présente pas d'inconvénient dans une région où l'âge est loin d'être connu à l'année près. Pour les plus jeunes, l'année de naissance est connue et c'est elle qui figure sur le questionnaire. De plus, le second passage, assez près du 31 décembre, permet de confondre âge et année de naissance pour la construction de la pyramide des âges.

(1) Secteur d'Expérimentation et de Modernisation du Nord. Cet organisme a été supprimé depuis cette date, ses fonctions étant reprises par les services de l'Agriculture et la Société pour le Développement du Coton (SODECOTON).

2. 7. Le personnel engagé.

Le personnel engagé pour cette première phase de l'opération est extrêmement réduit. Pour notre part, nous avons employé un guide-interprète peul durant une vingtaine de jours et un guide local durant trois jours.

Le travail d'un étranger au 'Massif' (les Mofou sont organisés par Massif) soulève un certain nombre de problèmes, notamment la méfiance des intéressés. Mais cette méfiance existerait également et souvent avec non moins de vigueur, vis-à-vis d'une personne originaire d'un autre Massif^{mofou} surtout si l'on sait que le dernier conflit entre Massifs a eu lieu il y a une vingtaine d'années à Tchééré et que les relations entre Massifs sont restées superficielles. Dans ces conditions, l'emploi d'un interprète sûr, connaissant parfaitement la région et une bonne partie des autorités, représente un avantage décisif pour le travail de contact.

Au cours de ce premier séjour sur le terrain, nous avons également fait savoir que nous recruterions des enquêteurs deux mois plus tard, de sorte qu'à notre retour les candidats se sont présentés spontanément.

Très rapidement, avec la présence sur le terrain des rapports amicaux se nouent avec les différentes personnes rencontrées. Le sens des rapports humains, voire le simple bon sens, permet la plupart du temps de les développer sans difficulté.

En conclusion, on voit que la première prise de contact avec le terrain demande un minimum de un mois et demi, une fois le plan de travail fixé, pour un canton de 4 000 habitants. La répartition des temps de travaux est donnée dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Répartition des temps de travaux durant la prise de contact avec le terrain.

! A C T I V I T E	! Nombre de jours	! %	!
! Voyage Ydé-Nord aller-retour	! 5	! 11,1	!
! Contact avec les autorités	! 3	! 6,7	!
! Démarches à la Sous-Préfecture	! 4	! 9,0	!
! Localisation des villages	! 2	! 4,4	!
! Liste chefs de saré et discussion	! 18	! 40,0	!
! Contact pour calendrier histori.	! 5	! 11,1	!
! Réparation du véhicule	! 2	! 4,4	!
! Installation et jours de repos	! 6	! 13,3	!
! T O T A L	! 45	! 100,0	!

III - L'EXECUTION DE L'ENQUETE.

1. Préparatifs

1 . 1.1 Le matériel général.

Il s'agit de remettre en état le matériel utilisé pour la prise de contact avec le terrain.

Il faut en outre prévoir des cartons ou, mieux, des cantines métalliques pour le transport des questionnaires et des divers documents d'enquête. Une pelote de ficelle (ou une chemise) est utilisée pour rassembler les questionnaires d'un même village et pour l'emballage.

Le véhicule reste le même. Pour les régions les plus éloignées de la capitale, la part la plus importante du coût des déplacements est constitué par le trajet jusqu'au lieu d'enquête. Il est donc possible de réduire le coût en laissant le véhicule dans la région entre deux passages de l'enquête et en utilisant au maximum les autres moyens de transport (1).

Il est donc souhaitable que le véhicule soit entretenu et utilisé entre deux passages de l'enquête par une autre opération dans la même région pour laquelle la dépense ~~véhicule~~ sera réduite par la même occasion.

(1) En ce qui nous concerne, il nous a été possible de laisser le véhicule à Maroua après le deuxième passage et de rentrer à Yaoundé en avion. Comme il faut compter, pour la Land Rover, une dépense de 70 F CFA au kilomètre, tout compris, le trajet simple, en voiture, revient à $1\ 300 \times 70 = 91\ 000$ F CFA (tarif de 1974).

En revanche, le prix du trajet avion simple Maroua-Yaoundé est de 25 231 F. En y ajoutant une dépense de 5 726 F pour le transport d'une malle contenant du matériel et les questionnaires (environ 73 kg), nous obtenons un coût total de 30 957 F. L'utilisation de l'avion entraîne, par conséquent, une économie de 60 000 F CFA (77 %) par rapport à la voiture sur le trajet Maroua-Yaoundé ou vice-versa.

Le chemin de fer, qui fonctionne depuis le début du mois de février 1974 entre Yaoundé et Ngaoundéré, permettant le transport des automobiles, a été utilisé après le troisième passage. Le voyage de nuit revient à 20 000 F tout compris, ce qui porte le prix du trajet simple Yaoundé-Maroua à 55 000 F (en comptant un parcours de 500 km par la route entre Ngaoundéré et Maroua). Cela fait encore une économie de 40 % par rapport au trajet complet en voiture. Notons cependant que les augmentations de tarifs touchant les chemins de fer sont plus fortes actuellement que celles de l'ensemble des prix, de sorte que ces conclusions sont susceptibles de révision.

1 . 1.2. Le matériel de l'enquêteur.

Il comprend : une planchette en contre-plaqué, une pince^e métallique, des stylos à bille, un cartable en matière plastique, un imperméable, un rouleau adhésif transparent sur dévidoir (pour les passages supplémentaires). Ce matériel est décrit et chiffré en annexe IV.

Une bicyclette s'est souvent avérée utile dans les déplacements de l'enquêteur pour l'accès à des quartiers reculés. Mais il n'eût pas été intéressant d'acheter une bicyclette ne serait-ce que pour l'entretien et les réparations. En outre, nous avons souvent eu besoin de plusieurs bicyclettes simultanément. Nous avons, dans ces conditions, opté pour le système plus souple de la location et de l'indemnisation de ceux des enquêteurs, qui ont utilisé leur propre bicyclette la plupart du temps. Le coût de l'ensemble est très modique.

Signalons pour mémoire, car nous n'en avons pas utilisé, qu'une montre par enquêteur peut rendre des services en permettant un gain de temps dans les rendez-vous sur le terrain.

1 . 1.3. Les documents d'enquête.

Les documents d'enquête utilisés sont :

- la liste des chefs de saré ;
- le questionnaire ménage (I_0) : 42 X 31 cm à plier ;
- la feuille des passages successifs (I_1 et I_2) : 29,7 X 21 cm ;
- le questionnaire fécondité : 29,7 X 21 cm ;
- le questionnaire migration : 29,7 X 21 cm ;
- les calendriers historique et saisonnier ;
- les manuels d'instruction.

Il faut prévoir un minimum de trois exemplaires des listes de chefs de saré par quartier. L'un d'eux reste en possession du responsable, un autre sert sur le terrain, un troisième (éventuellement sur une chemise) peut servir à entourer les questionnaires d'un quartier pour le transport et le dépouillement, afin de ne pas les disperser en vue d'une utilisation ultérieure sur le terrain lors des passages successifs.(1)

(1) Cette liste des chefs de saré pourrait parfaitement figurer sur un document spécifique, permettant de faire une récapitulation sur le terrain (population totale, naissances, décès, entrées, sorties), pour avoir des résultats provisoires dès la fin de chaque passage.

Le nombre de questionnaires doit être prévu très large en tenant compte notamment de la sous-estimation du recensement administratif, des questionnaires nécessaires à la formation des enquêteurs et des pertes au tirage. Une réserve de 30 % de questionnaires supplémentaires semble raisonnable. Il faut vérifier que le fournisseur des ramettes de papier livre effectivement le nombre de feuilles commandées, car il est arrivé de constater à cet égard la livraison de paquets où il manquait 10 % des feuilles.

Un tirage du questionnaire ménage sur stencil grand format, tel qu'il est possible de le faire sur la machine de la Direction de la Statistique à Yaoundé, donne des résultats suffisamment bons pour une opération limitée.

1 . 2. Présentation des documents d'enquête.

Les questionnaires utilisés sont présentés dans les pages suivantes (questionnaire ménage reproduit en réduction). Les consignes aux enquêteurs figurent en annexe II.

1 . 2.1. Le questionnaire ménage.

Il a été simplifié au maximum et comprend trois parties :

+ Identification du questionnaire. Le saré a été identifié au ménage, ce qui correspond généralement à la réalité en zone rurale au Nord-Cameroun.

+ Questionnaire ménage proprement dit, comportant un encart "résidents absents" de manière à ^{obtenir} des renseignements complets à la fois pour la population de droit (Résidents présents + Résidents absents) et la population de fait (résidents présents + visiteurs).

Notons, cependant, que si l'on a le motif du départ pour les résidents absents, le motif de la venue pour les visiteurs doit être inscrit en observations.

La situation de résidence d'un individu donné a été définie de la manière suivante :

- Résident présent : personne résidant habituellement dans le ménage et ayant passé la nuit précédant l'interview dans le ménage.
- Résident absent : personne résidant habituellement dans le ménage et n'ayant pas passé la nuit précédant l'interview dans le ménage.
- Visiteur : personne ne résidant pas habituellement dans le ménage et ayant passé la nuit précédant l'interview dans le ménage.

Dans ces conditions les données de l'enquête sont à rapporter à la date moyenne de passage de l'enquête. Cette méthode est plus sûre pour obtenir les renseignements sur la situation de résidence que celle qui consiste à prendre en compte une "unité de référence", laquelle s'éloigne dans le temps au fur et à mesure du déroulement de l'enquête. Ce dernier procédé complique à la fois la manière de poser les questions pour l'enquêteur et la manière de les comprendre pour la personne interrogée.

+ Evénements survenus au cours des 12 derniers mois (naissances et décès).

On peut se demander si des fiches individuelles ne sont pas préférables à un questionnaire ménage. Sans doute, en cas d'observation longue, portant sur plusieurs années, un questionnaire ménage deviendrait vite surchargé et serait inexploitable. Mais si le nombre de passages ne dépasse pas trois, un questionnaire ménage nous semble avantageux du fait qu'il permet d'effectuer très rapidement un grand nombre de contrôles de cohérence au sein d'un même ménage.

1 . 2.2. La feuille des passages successifs.

Le questionnaire des passages successifs est une simple feuille destinée à être placée dans le questionnaire de base. La même feuille sert pour l'inventaire I_1 et pour l'inventaire I_2 . Elle comprend une ligne par personne recensée. Cette méthode est conçue de telle manière que le questionnaire de base retourne sur le terrain à chaque passage (1).

On peut discuter sur la question de savoir s'il vaut mieux que le questionnaire I_0 reparte sur le terrain ou s'il faut refaire un inventaire exhaustif lors de I_1 . Les avantages présentés par la seconde formule (repérage plus complet des erreurs, grâce à deux relevés distincts), ne nous ont pas paru déterminants :

- Il n'y a pas de raison qu'un nouvel inventaire exhaustif donne des résultats fondamentalement meilleurs que le premier. Il se peut même qu'ils soient moins bons, à cause de la lassitude qu'une telle opération peut susciter auprès de la population, qui ne verrait sans doute pas l'utilité de refaire le même travail à six mois d'intervalle. Cela pourrait compromettre la qualité des passages successifs. Et quelles données faut-il alors retenir ?

(1) D'où la dénomination précise de ce type d'enquête : "Observation démographique suivie par enquête à passages répétés" (en anglais : "Multi - Round Follow-up Demographic Survey). Voir CANTRELLE (P) - 1974.

RESIDENTS ABSENTS

N°	N° Pa- miliai	Lieu de séjour	Date de dé- part	Motif du départ
19	20	21	22	23

III - EVENEMENTS SURVENUS AU COURSDES 12 DERNIERS MOIS

NAISSANCES

N°	N° Pa- miliai	N° mère	Sexe	Age en mois	Si décédé âge au décès
24	25	26	27	28	29

D E C E S

N°	N O M ET PRENOMS	Rel. avec C. M.	Se- xe	Age
30	31	32	33	34

MINISTRE DU PLAN ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET
DE LA COMPTABILITE NATIONALE

REPUBLIQUE UNIE DU CAMBROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

OPERATION PERMANENTE PILOTED'OBSERVATIONDES FAITS DEMOGRAPHIQUESI - IDENTIFICATION DU QUESTIONNAIRE

CANTON QUARTIER

LOCALITE MENAGE N°

Nombre de questionnaires

Questionnaire n°

D A T E

ENQUETEUR

CONTROLEUR

SUPERVISEUR

- Le fait, pour l'enquêteur, d'avoir à chaque passage les informations recueillies au(x) passage(s) précédent(s) permet le "suivi" des individus. Les erreurs peuvent ainsi être corrigées au fur et à mesure du déroulement de l'enquête.
- En conservant le questionnaire I₀ lors des passages successifs, on peut effectuer les différents passages dans le même temps que le premier, tout en y adjoignant un questionnaire supplémentaire.

Il faut évidemment que l'enquêteur soit encouragé pour corriger les oublis du premier passage, surtout si le même enquêteur, comme cela a été le cas, repasse dans les mêmes ménages. Si l'enquêteur se fait blâmer pour avoir oublié des personnes au premier passage, on peut être sûr qu'il ne retrouvera plus d'oublis par la suite !

1 . 2.3. Le questionnaire fécondité.

Il permet de faire l'inventaire rétrospectif de toutes les naissances survenues chez les femmes en âge de procréer. En fait, en l'absence de fécondité illégitime, il s'agit des femmes mariées, divorcées ou veuves.

Il était prévu de ventiler ces naissances entre "nés vivants" et "mort-nés", selon le sexe, le rang du mariage et de relever tous les enfants décédés au moment de l'enquête.

1 . 2.4. Le questionnaire migration.

Il est destiné à toute personne n'ayant pas toujours résidé dans le village où elle réside au moment de l'enquête.

Ce questionnaire permet de relever toutes les étapes parcourues avec le motif du départ. La colonne 3 donne les noms des villages et la colonne 4 ceux des cantons correspondants (pour les départements voisins du Diamaré et du l'argui-Wandala), niveau le plus intéressant pour l'analyse.

Les motifs de départ ont été classés en trois groupes : MA pour les migrations matrimoniales; IN pour les migrations involontaires (personnes accompagnant le chef de ménage); le motif en clair pour tous les autres cas (1).

(1) Notons que les questionnaires fécondité et migration comportent tous les renseignements nécessaires à une exploitation indépendante du questionnaire ménage.

1 . 2.5. Les consignes aux enquêteurs.

Les consignes aux enquêteurs, qui ont été distribuées, ne sont que des consignes résumées (annexe II), l'ensemble des consignes ayant été donné lors de la formation. Les consignes portent essentiellement sur la manière de remplir les questionnaires (ménage, passages successifs, fécondité), sans reprendre les concepts. Le troisième passage, quant à lui, faisant appel aux mêmes enquêteurs et le questionnaire migration étant relativement simple, n'a pas donné lieu à la rédaction de consignes spécifiques.

L'expérience a montré que si l'absence d'instructions imprimées très détaillées est sans conséquence dans une opération limitée, un manuel extrêmement détaillé est indispensable quand le personnel augmente.

2. Réalisation.

2 . 1. Le recrutement du personnel.

2 . 1.1. Effectifs et organisation.

Chaque passage de l'enquête a entraîné un séjour de un mois et demi environ sur le terrain, dont une semaine de formation et un mois d'enquête.

L'interprète a été recruté à chaque fois. Nous avons également recruté 5 enquêteurs, ainsi qu'un "aide-technique" susceptible de remplacer un enquêteur défaillant, qui nous a aidé pour les contrôles.

Expérience faite, la structure la plus adaptée nous semble être constituée par des équipes de quatre enquêteurs et d'un contrôleur. Celui-ci peut ainsi contrôler systématiquement chaque enquêteur tous les deux jours, à raison de deux enquêteurs par jour, à condition qu'il soit doté d'un moyen de déplacement (bicyclette). Un superviseur, chargé du recrutement, de la formation et des liaisons, prend alors en charge plusieurs équipes, étant doté lui-même d'une voiture. Selon la nature du terrain, les distances à couvrir et la taille de l'échantillon, un échelon intermédiaire peut s'imposer.

Le tableau 3, donne la répartition préconisée du personnel de terrain en fonction des tâches qui lui sont assignées et des moyens de déplacement.

Tableau 3 : Répartition préconisée du personnel de terrain.

Personnel	Fonction	Moyen de déplacement
Enquêteur	Remplissage des questionnaires au cours des entrevues ménage par ménage	pieds
Contrôleur	Contrôle de l'exhaustivité, des entrevues, des questionnaires remplis (qualité), ramassage et liaisons.	bicyclette
Superviseur	Recrutement, formation, liaisons, contrôles par sondage.	voiture

2 . 1.2. Recrutement et sélection des enquêteurs au premier passage.

Dès notre retour sur le terrain nous avons fixé la date de début de la sélection des enquêteurs et nous l'avons diffusée, notamment par l'intermédiaire du chef de canton. ⁽¹⁾ Au jour donné, dix sept personnes se sont présentées, auxquelles il a été demandé de remplir une fiche signalétique, de manière à pouvoir recruter des gens aussi proches que possible des habitants du canton à recenser. Cette fiche comprenait les renseignements suivants :

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- Domicile
- Ethnie
- Nationalité
- Religion
- Langues parlées
- Dernière classe suivie
- Allez-vous encore à l'école ?
- Avez-vous un diplôme ?
- Métiers exercés.

(1) Dans une opération plus vaste, il convient de faire appel à la radio, dont la station provinciale pour le Nord se trouve à Garoua.

Une simple lecture des fiches a permis d'éliminer d'office quatre candidats qui ne parlaient pas les langues appropriées, qui étaient originaires de régions trop éloignées ou qui étaient trop âgés. L'âge idéal pour un enquêteur, qui doit être dynamique et suffisamment mûr, tout en inspirant confiance aux gens, semble osciller autour de 20 ans.

L'expérience a montré qu'un enquêteur devrait dans l'idéal avoir le niveau scolaire minimum du CM2. Cela n'a pas été possible à Tchéré en 1973, étant donné le faible taux de scolarisation dans le canton. Il s'agit là d'une difficulté non négligeable, qui se pose dans les régions faiblement scolarisées, pour une opération nécessitant un recrutement important. Mais la situation s'améliore rapidement de ce point de vue.

Rendez-vous a été fixé aux candidats dans une salle de classe du Lycée de Maroua qui nous a été obligeamment prêtée par le responsable local durant cette période de vacances. Ce sont donc treize candidats qui ont passé les épreuves de sélection.

Ces épreuves ont consisté en une rédaction d'une durée de 3 heures et une épreuve de calcul de 1 h 1/2. Les sujets figurent en annexe V.

L'intérêt de la rédaction est, outre de tester la facilité d'expression en français de permettre de vérifier si les candidats ne sont pas trop étrangers à leur milieu d'origine et, pour le responsable, d'apprendre maintes données sur les coutumes de la région (1).

L'épreuve de calcul doit permettre de vérifier la maîtrise des quatre opérations, surtout de l'addition et de la soustraction nécessaires à l'utilisation du calendrier historique.

(1) PODLEWSKI (A.M.) - 1970, - p 30.

Sur les 13 candidats, 6 ont été retenus après ces épreuves en vue de la formation. Le choix a été cependant plus limité qu'il n'y paraît puisqu'il a fallu sélectionner finalement des candidats parlant 5 langues différentes. C'est la raison pour laquelle, les candidats ont été sélectionnés avant la formation, plutôt qu'après, ce qui eût été préférable.

2 . 1.3. Formation des enquêteurs au premier passage.

Durant trois jours (1), toujours dans la salle de classe du Lycée, nous avons minutieusement décrit le cadre dans lequel s'inscrivent les O P P, leurs buts (absence du but fiscal) et leur intérêt, ainsi que le travail à effectuer, son organisation et, dans le détail, la manière de remplir le questionnaire et de se présenter lors des entrevues.

Des exercices sur des exemples théoriques ont été fait au tableau. Enfin, quand tout le monde eût bien compris, il a été distribué à chacun trois questionnaires à remplir, soit dans sa famille, soit chez des voisins. Chacun était muni des consignes écrites sur la manière de remplir le questionnaire et disposait de quatre jours. Au terme de ce délai, une confrontation générale a permis de corriger les erreurs commises sur les questionnaires remplis. On a pu, en conséquence, préciser la formulation à donner à certaines questions. Cela a permis aussi de tester le questionnaire lui-même. Il est clair que pour les O P le questionnaire ^{devra} être testé séparément, mais cela ne nous a pas été possible à cause de l'éloignement du terrain.

Il convient, à ce moment, de recommencer au moins une fois l'opération (questionnaires tests à remplir) pour voir si tout est définitivement assimilé. Pour notre part, nous avons opté pour une solution intermédiaire : commencer de suite le travail sur le terrain, mais progressivement (deux à trois questionnaires par enquêteur le premier jour, ce qui permet un contrôle très étroit), car nous étions limités par le temps, deux des enquêteurs devant reprendre le chemin de l'école un mois après.

(1) Il est indispensable de veiller à la subsistance des candidats éloignés de leur domicile, durant cette période de formation, dont la durée doit être adaptée à la difficulté du travail. Ce problème revêt une acuité particulière en milieu rural où des candidats nombreux peuvent se retrouver rassemblés dans un village à ressources limitées, au cours d'une opération ample. Il n'est alors pas question que tout ce monde vive aux dépens de l'habitant.

Ces remarques nous donnent l'occasion d'insister sur l'utilité de profiter des congés scolaires dans le choix des périodes de l'enquête, particulièrement dans les régions où la scolarisation est faible et les langues parlées nombreuses; ainsi, parmi les gens qui parlent le mpfou de Mékeri, seuls quelques éléments savaient écrire le français en 1973 et ce sont souvent eux qui allaient encore à l'école.

Ces tests nous ont permis de choisir nos 5 enquêteurs (après vérification de la langue parlée sur le terrain) le sixième fournissant un travail d'appoint. L'ensemble du personnel recruté et le village affecté à chaque enquêteur figurent en annexe III.

Les 5 enquêteurs choisis avaient un âge compris entre 16 et 20 ans et un niveau scolaire allant du CM1 à la classe de 4^{ème}. Deux d'entre eux habitaient sur le canton même. Chacun avait à enquêter dans des villages de son ethnie et de sa langue. Cela ne simplifie pas le "planning", si l'on veut que chacun ait la même quantité de travail et si l'on ne veut pas diviser les quartiers. Exception a été faite toutefois pour les Foulbé, peu nombreux, qui ont été recensés par un Guiziga parlant couramment le foulfouldé, ce qui n'a pas posé de problème.

2 . 1.4. Formation des enquêteurs aux passages successifs.

Une première question se pose : faut-il recruter les mêmes enquêteurs pour chaque passage successif ? Le fait que le questionnaire du premier passage reparte sur le terrain est un argument pour employer de nouveaux enquêteurs ou du moins pour que les mêmes enquêteurs ne repassent pas dans les mêmes ménages. En effet, un enquêteur sera toujours tenté de valider à posteriori ses propres renseignements obtenus aux passages précédents et le nombre de corrections risque d'être minimisé.

Nous excluons, de suite, la première hypothèse, celle qui consisterait à employer des enquêteurs entièrement nouveaux, car il faudrait alors reprendre toute leur formation à partir de zéro. Ils auraient du mal à se "rôder" au remplissage du questionnaire de base, qui n'est à remplir, lors des passages successifs, que pour les nouveaux sarés et les sarés oubliés. En outre, ils ne seraient pas connus du tout ni des autorités ni de la population et la mise en confiance de celle-ci demanderait à nouveau du temps (1).

(1) INED - INSEE - ORSTOM - 1971:

- de CANTRELLE (P) et VALLIN (J.), p 204.

- de GENDREAU (F.), p 230: "Les anciens enquêteurs retrouvent mieux les événements omis que les nouveaux et font moins d'omissions que ces derniers".

CANTRELLE (P.) - 1969, p. 38 et 39.

La seconde hypothèse, qui consiste à garder les mêmes enquêteurs, s'ils ont donné satisfaction, mais en donnant à chacun d'eux un nouveau quartier, est plus séduisante. Cependant, il ne nous a pas été possible d'utiliser cette méthode à Tchéré à cause des problèmes de langues évoqués précédemment : chaque enquêteur a été recruté en partie pour sa langue maternelle, non comprise sur le massif voisin ou le village limitrophe. De plus, il nous a paru que le fait, pour un enquêteur, de revenir dans les mêmes ménages avec un intervalle de six mois, représentait un facteur non négligeable de mise en confiance de la population, à partir du moment où celle-ci n'avait pas eu à s'en plaindre.

Dans ces conditions, la durée de formation des enquêteurs pour les inventaires I_1 et I_2 a été très brève : trois jours, au cours desquels de nombreux exemples de problèmes théoriques ont été donnés à résoudre pour le remplissage correct des questionnaires. L'enquêteur a ensuite débuté progressivement, avec multiplication des contrôles, comme pour le premier passage.

2. 2. La réunion d'information des chefs de village et de quartier (1).

Avant les premier et deuxième passage de l'enquête, une réunion d'information a été organisée par le chef de canton, de la même manière que lors de la prise de contact avec le terrain.

Comme précédemment, la langue employée a été le foulfouldé. Nous nous sommes attachés à décrire dans le détail le déroulement de l'enquête et à expliquer le contenu des questionnaires, afin que tout le monde sache de quoi il retourne et soit en accord. Les enquêteurs enfin ont été présentés.

Il convient d'insister pour que tous les habitants soient prévenus du passage de l'enquête, car cela n'a pas toujours été le cas, comme nous nous en sommes aperçu par la suite.

Lors des passages successifs, il est intéressant de montrer quelques résultats obtenus au passage précédent et d'expliquer leur intérêt.

Il faut réaffirmer l'indépendance entre l'enquête et la fiscalité, mais surtout, plus particulièrement, auprès des chefs chez lesquels on a pu constater la subsistance d'un doute à ce sujet. Ainsi, l'un des chefs de village avait sciemment omis de déclarer l'un des chefs de saré de son quartier, infirme, craignant que cela puisse avoir des conséquences fiscales pour lui.

(1) Dans une opération de grande ampleur, il va de soi que l'ensemble des "mass-média" sera mis à contribution pour informer la population.

Pour cette réunion des chefs de village et de quartier, le jour choisi a été le samedi, jour du marché dans le village voisin de Godola, de sorte que les gens n'ont pas été obligés de venir uniquement pour la réunion, certains ayant une distance de six kilomètres à parcourir. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire, ni même souhaitable, de refaire une telle réunion à chaque passage, si ceux-ci se multiplient, mais il faut alors de toute façon conserver le contact personnel avec les différentes autorités. C'est ce qui a été fait au troisième passage.

2.3. Le déroulement de l'enquête.

2. 3.1. L'emploi du temps et les rendements.

L'enquête a demandé un mois de terrain pour chaque passage, à raison de six jours de travail par semaine. Le lundi a été choisi comme jour de repos, car c'est le jour du marché de Marcoua, où beaucoup d'habitants du canton de Tchéré ont l'habitude de se rendre, ce qui ne facilite pas le travail d'enquête ce jour-là.

Il est difficile, en revanche, d'éviter de travailler les jours des marchés locaux, même si l'enquête ne devait cesser que dans les villages les plus proches des marchés (Doulek le jeudi, Mékeri le vendredi, Godola le samedi), mais l'absence des habitants n'excède pas alors 2 heures en fin de matinée (1).

Sur le terrain, l'enquête se déroulait de 7 h à 12 h 30. A partir de 17 heures, les questionnaires étaient recopiés par les enquêteurs eux-mêmes à l'intention de la Direction de la Statistique (au premier passage), un pré-dépouillement et des contrôles effectués.

Vers la fin du mois de juin, il a été nécessaire de travailler certains jours au lever du soleil (6 h) et en fin d'après-midi (17 h), car dans la journée, les gens se rendaient tous aux champs pour les sarclages(2).

On voit que le rendement moyen obtenu par enquêteur au cours de l'OPP est relativement faible : environ 7 ménages par jour de travail en moyenne, soit une trentaine de personnes.

-
- (1) Le marché constitue le grand événement hebdomadaire de la vie ^{sociale} locale. On n'en veut pour preuve que le fait que les jours de la semaine sont souvent désignés sur place du nom des villages où se tiennent les marchés.
- (2) Les semailles se font dès que la saison des pluies paraît installée et le premier sarclage intervient environ 15 jours après.

Ce rendement est dû avant tout à la difficulté du terrain (distances à parcourir, dispersion totale de l'habitat). Il y a cependant d'autres causes :

- travail assez peu intensif, du fait de l'absence d'une structure optimale (1 contrôleur pour 4 enquêteurs);
- recopiage des questionnaires I₀ à l'intention de la Statistique.

Expérience faite, il semble qu'il soit possible d'atteindre des rendements moyens de 40 à 50 personnes par jour et par enquêteur dans un milieu similaire.

Ainsi, la durée de l'enquête doit être soigneusement étudiée en fonction des rendements à attendre et des effectifs qu'on peut recruter, former et contrôler.

2 . 3.2. Les entrevues et les contrôles sur le terrain.

Sur le terrain, il a été procédé comme indiqué précédemment : chaque quartier a été attribué à un enquêteur. Avant de commencer l'enquête dans un quartier donné, une mise à jour de la liste des chefs de saré a été effectuée en notre présence chez le chef de quartier, puis l'enquêteur recensait les sarés de proche en proche en cochant les sarés sur la liste.

Les entrevues se sont toutes déroulées en langue vernaculaire (1).

Nous avons personnellement suivi le maximum d'entrevues surtout dans les premiers jours de l'enquête, afin d'évaluer les problèmes concrets posés et les solutions à y apporter. Nous avons particulièrement insisté sur la détermination de l'âge en demandant qu'il soit procédé de la manière suivante :

- demande de l'âge à l'intéressé, sans inscrire cet âge sur le questionnaire ;
- contrôle à l'aide du calendrier historique en insistant sur les événements dont tout le monde se souvient (arrivée des criquets, événements propres au village, construction de la route, Indépendance);
- contrôle (pour les Mofou) par l'intermédiaire du nombre de MAPA vécus (fêtes religieuses, triennales sur la plus grande partie du canton de Tchéré, qui se caractérisent par le sacrifice du "boeuf de case");
- contrôle à l'aide d'autres éléments (âge par rapport à d'autres membres du saré, âge au mariage, nombre d'années vécues dans le ou les mariages, etc...).

(5) La traduction des questions par l'enquêteur lui-même peut évidemment entraîner des biais. Dans une enquête spécialisée, on peut songer à traduire les questions avant la phase de terrain. Il faut alors tenir compte des frais accrus d'impression des documents. Une traduction orale au moment de la formation est aussi réalisable.

Nous avons personnellement visé chaque questionnaire, soit sur le terrain même, soit juste après le travail (il en a été de même des questionnaires recopiés). Les contrôles possibles sont à cet égard très nombreux :

- contrôle portant sur le remplissage correct du questionnaire : motif de la visite en observations, tableau rempli pour les absents, enfants de moins d'un an portés dans le tableau des naissances, décédés nés dans l'année portés sur les deux tableaux, etc...
- contrôle de la cohérence interne des données : confrontation entre le nom, la relation avec le C.M. et le sexe; confrontation de l'âge des parents avec celui des enfants; confrontation du nombre d'épouses des maris avec le nombre de femmes mariées...

C'est l'avantage d'un questionnaire par ménage que de faciliter ces contrôles. A chaque fois que cela a été nécessaire, l'enquêteur a été renvoyé dans le saré en question pour complément d'information. D'où l'intérêt d'effectuer le maximum de contrôles sur place en présence de l'enquêteur, ce qui peut éviter de nombreux retours sur le terrain.

2.2. Les contrôles à posteriori.

Systématiquement, en fin de chaque journée, nous avons procédé à un dépouillement par groupes quinquennaux d'âges et par sexe, ainsi qu'au dépouillement de l'interrogatoire rétrospectif. Cela permet de suivre avec précision la progression de l'enquête.

L'évolution du rapport de masculinité a été suivie régulièrement.

L'âge moyen des maternités a été calculé en fin de chaque semaine pour les données recueillies dans la semaine et varie entre les valeurs extrêmes de 25,9 et 27,4 ans. On peut aussi constater que les taux de fécondité passent par un maximum dans le groupe des femmes de 20 à 24 ans. Ces données montrent que les renseignements recueillis ne sont pas aberrants (1).

(1) PODLEWSKI (A.M.) - 1969, p 35.

A la fin de la première semaine d'enquête nous avons fait faire un rapide dépouillement par année d'âge et par enquêteur. Ce dépouillement a montré une certaine attraction pour les chiffres ronds terminés par 0 et 5 en ce qui concerne l'âge, chez certains enquêteurs en particulier, et nous avons tâché d'y remédier par la suite.

2.4. L'utilisation des questionnaires.

Un certain nombre de précisions a dû être apporté aux consignes sur le terrain. Des maladresses ont été relevées. Toutes les difficultés sont à prendre en compte, afin d'améliorer l'organisation future de ce type d'enquête.

2.4.1. Le questionnaire ménage.

A) A propos des considérations préliminaires.

Dans les considérations préliminaires sur la manière de procéder, il avait été demandé aux enquêteurs de marquer leur initiale à la craie, à l'entrée de la concession (saré). Ceci, pour rapprocher la méthode d'enquête du canton de Tchéré de celle utilisée au sud du pays, dans le canton de Mvog-Amougou, par la Statistique.

Cette méthode n'a, en définitive, pas été appliquée à Tchéré. Son intérêt, qui est de faciliter les contrôles, existe surtout dans une région, où l'habitat s'échelonne le long de chemins ou en zone urbaine; il est amoindri lorsque l'habitat est totalement dispersé, comme à Tchéré. Il faut, dans ces conditions, se rendre de toute façon devant chaque saré pour constater s'il est effectivement marqué et c'est alors tout aussi simple de demander aux habitants si l'enquêteur est passé. Il convient d'ajouter que le marquage à la craie est difficile lorsque le saré est entouré d'une enceinte de paille tressée (secco), comme c'est souvent le cas chez les Guiziga à Tchéré.

B) L'identification du questionnaire.

L'identification adoptée est particulièrement simple et n'a pas posé de problème. Pour une opération plus ample, il faut évidemment ajouter le nom de l'arrondissement (du district) et du département, éventuellement de la province.

C) Le questionnaire ménage.

Colonne 1 - Le numéro d'ordre n'a pas été imprimé au départ, car pour les ménages importants on a utilisé un second questionnaire sur lequel la première personne inscrite porte le numéro 16 au sein du ménage, la seconde le numéro 17 et ainsi de suite. En cas d'erreur, s'il faut sauter une ligne, il est utile aussi que les numéros ne soient pas inscrits à l'avance.

L'ordre ^{d'inscription} préconisé au départ n'a pas posé de problème, on ne peut cependant pas être sûr que les différentes épouses figurent toujours dans l'ordre d'ancienneté, ce qui est sans conséquence.

Colonne 2 - Les noms ont été transcrits phonétiquement sans difficulté, mais rarement en caractères d'imprimerie auxquels les enquêteurs n'étaient pas habitués. On peut alors parfaitement se contenter d'une écriture normale à condition qu'elle soit lisible.

Parfois, un petit enfant n'avait pas encore reçu de nom (souvent parce que le "KULI" - force surnaturelle - n'a pas encore présenté un caractère favorable), les lettres x ou y ont alors été inscrites à la place du nom et le renseignement a été relevé au passage suivant.

Colonne 3 - Relation avec le chef de Ménage : dans le cas d'un enfant dont l'un des parents n'est pas inscrit sur la feuille du saré, on écrit "fils de X x 2" ou "fils de 1 x X", par exemple, selon que le père ou la mère est absent. Les explications correspondantes ont été notées en observations : "père décédé", "mère partie"... Lorsque cela se reproduit avec d'autres personnes, dans le même saré, ce sont les lettres Y et Z qui sont utilisées.

Les cas de jumeaux ont été précisés en observations, de même que les cas d'identification litigieuse au sein d'un même ménage.

Colonne 4 - Situation de résidence la très grande majorité de la population est présente. Il n'y a donc guère de travail supplémentaire à recenser à la fois la population de droit et la population de fait. On pourra alors choisir pour l'analyse entre les deux populations. Dans une enquête à passages répétés, il importe que la population soit rattachée à un point géographique aussi fixe que possible, c'est donc la population de droit qui est intéressante.

Il est notoire que les visiteurs sont quelque peu ^{sousestimés}, l'enquêteur oubliant parfois de demander s'il y a eu des personnes en visite et le chef de ménage ne déclarant jamais les visiteurs spontanément. On peut alors prévoir d'inscrire les visiteurs à part, dans le bas du questionnaire à un emplacement à réserver. Cette manière de procéder facilite également un éventuel dépouillement manuel ou un pré-dépouillement.

Comme toujours, il existe un risque de surestimation des résidents absents, l'intention réelle de ceux qui sont partis pouvant ne pas être connue de ceux qui sont restés. Mais ce risque est moins fort que le précédent.

On remarquera que le principe a été de ~~m'imposer~~ aucune décision à prendre à l'enquêteur en ce qui concerne la situation de résidence au premier passage. Il note simplement ce que lui dit l'enquêté : un résident est celui qui déclare résider. La situation de résidence est précisée lors des passages successifs. Ainsi, un visiteur au premier passage, qui est encore là au deuxième passage (6 mois après), sans être reparti entre-temps, est considéré comme résident présent au premier passage. Réciproquement, un résident absent au premier passage, qui est toujours absent au deuxième passage, sans être revenu entre-temps est rayé des listes du premier passage (à l'exception toutefois de quelques bergers en déplacement saisonnier). Cela nous ramène à posteriori à une définition de la résidence d'après un critère conventionnel d'une durée de 6 mois de séjour.

Colonne 5 - Sexe : rien à signaler.

Colonne 6 - Age : l'expérience a montré que les gens se rappellent rarement de leur âge avec précision. Dans ces conditions, il est plus simple de noter la date de naissance que l'on trouve directement avec le calendrier historique. De plus, on a ainsi une donnée fixe dans le cas de passage répétés. On peut d'ailleurs parfaitement prévoir deux colonnes sur le questionnaire, une pour l'âge, une autre pour la date de naissance.

Colonne 7 - Situation matrimoniale : il n'y a pas eu de problème lors de l'enquête, mais des difficultés lors de la formation des enquêteurs pour expliquer la terminologie (célibataire, marié, divorcé, veuf). A été considérée comme mariée, toute personne se déclarant comme telle. Cette solution a paru beaucoup plus fiable que celle qui aurait consisté à établir des distinctions entre le mariage à l'état-civil, le mariage coutumier, le concubinage, etc... Il aurait pour cela fallu tenir compte de critères très complexes, tels que le paiement de la dot : or celle-ci est payée souvent bien après le début de la vie commune des époux et le mariage ne donne pas toujours lieu à cérémonie importante.

En fait, le critère retenu convient parfaitement à des objectifs démographiques, qui tiennent essentiellement compte de la nuptialité en tant que facteur de fécondité par l'intermédiaire de la durée de cohabitation.

Colonne 8 - Lieu de naissance : il eût été plus précis pour notre propos, de noter la "résidence des parents à la naissance", mais il n'y a pas eu de problème à ce sujet, cela ayant été toujours compris ainsi.

Il n'est pas sûr que les noms des départements ont toujours été bien notés, notamment ceux du Diamaré et du Margui-Wandala qui ont pu être intervertis. Dans notre cas (enquête sur un seul canton), l'unité la plus intéressante à considérer est le canton, tout au moins pour les départements limitrophes.

Or on s'aperçoit que, bien souvent, le nom du canton manque sur le questionnaire. Les raisons en sont, soit que l'enquêteur a purement et simplement oublié d'inscrire l'information, soit qu'il n'a pas été capable d'identifier le canton.

C'est pour éviter ces oublis que la questionnaire migration a été doté de trois colonnes concernant le lieu de résidence : village, canton, département. L'enseignement a d'ailleurs une partie générale : toute information devant figurer sur le questionnaire doit avoir sa propre colonne.

Enfin, pour faciliter la détermination des cantons, les enquêteurs ont dû être munis de la liste des cantons avec les cartes géographiques au 1/200 000° des départements du Diamaré et du Margui-Wandala.

Colonne 9 et 10 - Pas de problème spécifique pour les personnes nées à l'extérieur du village recensé. Pour les autres, il y a sans aucun doute sous-estimation des déplacements, l'enquêteur ayant tendance à tirer un trait lorsque la personne est née dans le village de résidence. Pour éviter ces erreurs, une question supplémentaire entre les colonnes 8 et 9 ("Avez-vous toujours résidé dans ce village ?") aurait été intéressante.

On peut faire les mêmes observations que pour la colonne 8 concernant la détermination du lieu de résidence.

On remarquera que ces colonnes sont inutiles si l'on prévoit dès le départ de poser un questionnaire sur les migrations, car elles s'y retrouvent normalement.

Colonne 11 - Nationalité : rien à signaler.

Colonne 12 - Religion : l'abréviation Ad a été utilisée pour les adventistes. Pour une enquête dans un centre urbain, il faut aussi prévoir les cas d'absence de religion.

Colonne 13 - Il n'y a eu aucune difficulté à demander leur ethnie aux intéressés. La réponse est d'ailleurs évidente pour l'enquêteur familiarisé avec le milieu. Dans une opération d'une plus vaste ampleur, la liste des ethnies à inscrire doit être prévue si l'on veut que l'exploitation soit possible.

Colonnes 14 et 15 - La lettre N a été utilisée pour les personnes ne sachant pas lire ou écrire et pour celles qui ne sont jamais allées à l'école. Pour les personnes ayant suivi des cours coraniques, c'est le nombre de livres précédemment étudiés qui a été inscrit dans la colonne 15 (dernière classe suivie), mais on ne peut être certain qu'il s'agit bien des "sourâtes".

Colonne 16 - Profession : cette caractéristique ne donnera pas de différenciation fondamentale au dépouillement car ¹a quasi-totalité de la population masculine se considère comme "agriculteur" (Mofou et Guiziga) ou "éleveur" (Foulbé), alors que les femmes (travailleurs familiaux) ont été notées comme ménagères. Même les forgerons se considèrent avant tout cultivateurs : le rôle du forgeron est plus effacé chez les Mofou que dans d'autres ethnies et il ne connaît pas d'endogamie (1).

Pour le village de Tchakidjébé, on aura la proportion des femmes faisant de la poterie (activité courante), car cela a été demandé expressément à l'enquêteur.

Colonne 17 - Statut : il s'est avéré que les réponses prévues étaient trop compliquées, vu le niveau scolaire des enquêteurs, pour que les réponses soient exploitables. On a donc réduit le nombre de possibilités à trois :

- E pour les employeurs (personne qui emploie un ou plusieurs salariés à un moment ou à un autre de l'année) : cette donnée permettra éventuellement une différenciation sociale.

- S pour les salariés (personne qui travaille pour un employeur, contre une rémunération quelconque, à un moment ou à un autre de l'année) : on espère ainsi avoir une idée des migrations saisonnières de travailleurs,

-- Un "trait" pour tous les autres cas.

Colonne 18 - Observations : rubrique remplie avec plus ou moins de soins selon l'enquêteur, elle donne souvent des renseignements intéressants sur la vie quotidienne. En fait, elle devrait comporter exclusivement des informations susceptibles de favoriser l'exploitation du questionnaire.

Dans cette colonne ont ^{en outre} été consignés systématiquement :

- l'explication de l'absence de tel ou tel parent, parti ou décédé;
- le terme "Jumeaux" lorsque cela se présente;
- le motif de la visite pour les visiteurs;
- autant que possible, les termes "non vu" pour les personnes n'ayant pas assisté à l'interview.

L'intérêt de prévoir une colonne spécifique pour inscrire "vu" ou "non-vu" apparaît clairement dans une enquête à passages répétés. On peut ainsi essayer de voir à tout prix les personnes non vues au premier passage lors d'un des passages ultérieurs, ne serait-ce que pour la détermination des âges, voire pour préciser la situation de résidence.

En effet, il ne faut surtout pas confondre les résidents présents avec les personnes vues au cours de l'entrevue ou les résidents absents avec celles qui ne sont pas vues.

Il faut de toute manière s'attendre à avoir une certaine proportion de "non-vus" parmi les présents, ceux qui sont partis aux champs, au marché, celles qui sont allées chercher de l'eau, etc... Il est impossible de voir systématiquement tout le monde sans allonger démesurément la durée de l'enquête sur le terrain. On peut se fixer un seuil de tolérance, par exemple un maximum de 10 % de non-vus par quartier au premier passage.

Inversement, il se peut fort bien, en théorie, qu'un résident absent soit "vu". Il suffit pour cela qu'il n'ait pas passé la nuit précédente sur place et qu'il soit revenu avant la visite de l'enquêteur.

Les exemples constituent de plus un excellent exercice pédagogique pour la formation des enquêteurs.

Colonnes 19 à 23 : Résidents absents : on peut faire les mêmes remarques que pour la colonne 8 (lieu de naissance).

D) - L'interrogatoire rétrospectif.

L'interrogatoire rétrospectif porte en définitive sur les événements qui se sont produits entre le moment où l'on a commencé à semer le mil à Tchéré en 1972 (25 mai 1972) et le passage de l'enquête. Les erreurs dues à une mauvaise estimation de la période rétrospective sont ainsi diminuées. La date moyenne du passage de l'enquête étant le 18 juin 1973, le nombre des naissances et décès doit être corrigé par le coefficient $\frac{365}{390}$ pour ramener les chiffres à l'année.

Les naissances sont à compter dans le ménage, où la mère résidait au moment de l'événement. Si la mère a quitté le ménage entre l'accouchement et le passage de l'enquête ou si elle est décédée, on ne peut avoir son âge à partir de son numéro d'ordre. Il est donc nécessaire de prévoir directement l'inscription de l'âge de la mère.

En ce qui concerne les décès il est apparu intéressant de noter également la date du décès, ce qui a été fait à côté du tableau. On peut ainsi contrôler d'une part si le décès enregistré a bien eu lieu dans la période de référence, d'autre part dans le cas d'un petit enfant, s'il ne devrait pas figurer également dans le tableau des naissances. De plus, on obtient ainsi l'âge précis au décès des nourrissons.

2 .4.2. La feuille des passages successifs.

L'utilisation de cette feuille s'est avérée aisée.

Sur le terrain, seules ont été transcrites les déclarations des intéressés ou de leurs proches. Au dépouillement, les absents au passage précédent non revenus entre-temps sont à considérer comme résidents au passage précédent.

Les nouveaux-nés et les immigrants sont inscrits sur le questionnaire de base. Les premiers sont relevés même s'ils sont décédés depuis; par contre, les personnes venues et reparties entre deux passages ne sont pas inscrites : on considérera quelqu'un comme immigrant, s'il a séjourné au moins six mois. Exception : lors du troisième passage, il faut évidemment prendre en compte comme immigrants, toutes les personnes venues depuis le deuxième passage et qui ont l'intention de rester. De même, il faut prendre en compte les personnes décédées depuis leur arrivée.

Les personnes décédées ou émigrées depuis le passage précédent sont rayées sur le questionnaire de base, mais en gardant leur numéro d'ordre. Les renseignements correspondants sont portés sur le questionnaire I₁ ou I₂.

Notons que dans ces sociétés virilocales, le mariage ou le divorce se traduisent systématiquement par un changement de résidence de la femme : le mariage se traduit par une "entrée" de la femme dans le ménage du mari et le divorce par une "sortie" du ménage du mari. Mariages et divorces ont de plus été notés en observations et seront donc pris en compte de manière spécifique.

En ce qui concerne les déplacements, la date d'arrivée au village figure sur le questionnaire I₀, alors que c'est la date d'arrivée au saré (ou de sortie), qui figure sur les questionnaires I₁ et I₂. Ainsi, on ne pourra compter comme migrants, que les gens qui se sont déplacés à l'extérieur du village, par exemple.

Signalons qu'il s'est avéré beaucoup trop complexe de redistribuer les questionnaires entre les différents enquêteurs, au cas où un ménage s'est déplacé d'un quartier à un autre à l'intérieur du canton (1). Finalement, un tel ménage a été compté à la fois comme "sorti" d'un quartier donné, puis comme "entré" dans un autre quartier. Un questionnaire entièrement nouveau a alors été rempli. Quelquefois, une confrontation entre les deux questionnaires a pu être effectuée, mais l'expérience montre qu'un tel procédé ne peut être généralisé sans complications excessives.

Malgré l'utilisation aisée du questionnaire des passages successifs employé, un problème apparaît : il est clair qu'une personne peut subir plusieurs événements durant une période de six mois, or le questionnaire des passages successifs prévoit un seul événement. Il s'agit de voir dans quelle mesure il a été fait face à cette situation.

(1) La méthode utilisée entraîne la non-prise en compte des déplacements intra-quartier, puisqu'un seul enquêteur travaille en principe dans chaque quartier.

Soit les événements suivants :

DEC = décès;
NAI = naissance;
ENT = entrée définitive;
ABS = absence d'un résident;
SOR = sortie définitive;
RET = retour d'un résident absent au précédent passage;
VIS = arrivée d'un visiteur;
DEP = départ d'un visiteur.

Le tableau 4 donne la typologie des événements possibles selon la situation de résidence au passage précédent et la manière dont ils ont été ou non relevés au cours de l'OPP.

L'absence, le retour, la visite et le départ ne concernent que la situation au moment du passage par rapport à la situation au passage précédent : on ne tient pas compte des événements survenus entre deux passages.

Il ne saurait y avoir à la fois une entrée et une sortie définitive entre deux passages, c'est à dire deux changements de résidence, le critère de la résidence étant un séjour minimum de 6 mois.

Les oubliés ont été considérés comme résidents présents lors de l'oubli.

On voit que si la méthode mise en oeuvre permet facilement le calcul des principaux taux, le relevé des divers événements n'est pas simple et est loin de recouvrir toutes les possibilités, particulièrement en ce qui concerne les déplacements temporaires. Il eût été plus satisfaisant de prévoir dans le cas présent la possibilité de quatre événements entre deux passages.

Comme par ailleurs nous avons vu l'utilité de prévoir trois colonnes concernant le lieu de l'événement (village, canton, département), c'est la largeur d'une feuille entière qu'il faut prévoir pour chaque événement.

Notons que le tableau 4 relève les décès survenus chez des résidents absents durant leur absence, il néglige les décès survenus chez des visiteurs durant leur visite (1) : ces derniers seraient sans doute assez difficiles à obtenir sur le terrain et ne sont de toute manière pas à prendre en compte dans le calcul des taux.

(1) Cela sous-estime théoriquement les effectifs des visiteurs, mais il est raisonnable de penser que la conséquence est tout à fait négligeable.

Tableau 4 : Typologie des événements possibles entre deux passages et relevé au cours de l'OPP.

! Situation de résidence ! au passage précédent	Evénement n°				Relevé au cours de l'OPP !
	1	2	3	4	
!Résidents présents (RP)	DEC	-	-	-	prévu
	SOR	-	-	-	Prévu
	SOR	VIS	-	-	V au passage précédent
	ABS	-	-	-	Prévu
	ABS	DEC	-	-	Relevé du décès seul
!Résidents absents (RA)	DEC	-	-	-	Prévu
	RET	-	-	-	Prévu
	RET	DEC	-	-	Relevé du décès seul
	RET	SOR	-	-	Relevé de la sortie seule
	RET	SOR	VIS	-	V au passage précédent
	RET	ABS	-	-	Aucun relevé (sauf "revenu entre-temps")
	RET	ABS	DEC	-	Relevé du décès seul
!Visiteurs (V)	DEC	-	-	-	Prévu
	DEP	-	-	-	Prévu
	DEP	ENT	-	-	RP au passage précédent
	DEP	ENT	DEC	-	RP puis relevé du décès
	DEP	ENT	ABS	-	RP puis relevé de l'absence
	DEP	ENT	ABS	DEC	RP puis relevé du décès
	DEP	VIS	-	-	Aucun relevé (sauf "reparti entre-temps")
! Non recensés	NAI	-	-	-	Prévu
	NAI	DEC	-	-	Prévu (naissance sur I_0 , décès sur I_n)
	NAI	SOR	-	-	Prévu (naissance sur I_0 , sortie sur I_n)
	NAI	SOR	VIS	-	V au passage précédent
	NAI	ABS	-	-	Prévu (naissance sur I_0 , absence sur I_n)
	NAI	ABS	DEC	-	Relevé absence sur I_0 et décès sur I_n
	ENT	-	-	-	Prévu
	ENT	DEC	-	-	Prévu (entrée sur I_0 , décès sur I_n)
	ENT	ABS	-	-	Prévu (entrée sur I_0 , absence sur I_n)
	ENT	ABS	DEC	-	Relevé entrée sur I_0 , absence sur I_n
	VIS	-	-	-	Prévu

En effet, de même que pour la population, les événements à prendre en compte sont les événements de droit. Il s'agit des événements concernant la population résidente.

Ainsi, il faut tenir compte des événements survenus chez les émigrants avant leur départ et des événements survenus chez les immigrants depuis leur arrivée (1).

Il est alors nécessaire de poser systématiquement des questions concernant ces événements, car on n'a pas l'ancien inventaire des immigrants, ni le nouvel inventaire des émigrants, Il est donc bon de prévoir explicitement de telles questions retrospectives sur le questionnaire.

L'expérience montre qu'il est difficile d'obtenir des renseignements auprès des voisins concernant les événements qui se sont produits au sein des ménages émigrés avant leur départ. On peut alors appliquer aux effectifs de ces ménages les mêmes taux qu'à l'ensemble de la population, si toutefois leur nombre justifie une telle opération.

2. 4.3. Le questionnaire fécondité.

Le questionnaire fécondité, tel qu'il était prévu, a soulevé de gros problèmes de réalisation.

Le questionnaire prévu comporterait une ligne par naissance d'enfant, né-vivant ou mort-né. Le contrôle de l'espacement des naissances deva it permettre d'éviter les oublis, les cas particuliers étant notés en observations. Le relevé des noms des enfants avait le même but.

Ce questionnaire a dû être transformé au bout de trois jours d'enquête, car on s'est aperçu que les femmes montraient beaucoup de réticences à citer le nom des enfants, qui sont décédés depuis leur naissance.

En effet, une forte proportion des noms donnés aux nouveaux-nés sont des noms "trompe-la-mort", destinés à donner une chance plus forte de survie à l'intéressé : il s'agit de termes, souvent péjoratifs, à l'aide desquels on espère que

(1) GENDREAU (F), dans ORSTOM - INED - INSEE - 1971, p. 238.

la Mort ne s'intéressera pas à l'enfant. Si l'enfant meurt quand-même, le nom ainsi donné devient plus ou moins tabou. Quand on considère la proportion considérable de ceux qui sont décédés actuellement parmi les enfants nés-vivants, surtout chez les femmes âgées, celles justement qui sont attachées à la tradition, on voit les difficultés soulevées par un tel questionnaire. On pourrait alors songer à noter que les dates de naissance, mais en l'absence des noms, il ne serait assurément pas aisé de poser les questions.

Dans ces conditions, le questionnaire effectivement utilisé a été transformé pour ne retenir que les totaux des naissances par sexe et rang de mariage. Il se rapproche ainsi du questionnaire utilisé dans l'Adamaoua (1) et constitue le maximum de ce que nous avons jugé possible d'appliquer à Tchéré :

- une ligne est utilisée par mariage;
- le total des naissances (naissances vivantes + morts-nés) est inscrit colonne 2;
- colonne 3: total des garçons nés-vivants par mariage;
- colonne 4: total des filles nées-vivantes par mariage;
- la colonne 5 est divisée en deux parties pour noter d'une part le total des garçons décédés parmi ceux inscrits colonne 3, d'autre part, le total des filles décédées parmi celles inscrites colonne 4;
- colonne 6: total des garçons mort-nés par mariage;
- colonne 7: total des filles mort-nées par mariage.

Il ne faut évidemment pas songer à obtenir des renseignements valables sur les mort-nés, mais leur relevé peut permettre de ne pas les mélanger aux naissances vivantes. Les mort-nés de sexe inconnu peuvent être considérés comme des fausses-couches.

(1) PODLEWSKI (A.M.) - 1969, p. 120.

2 . 4.4. Le questionnaire migration.

L'utilisation du questionnaire migration, avec la liste des cantons et les cartes géographiques des deux départements voisins, n'a pas posé de problème.

La migration a été définie comme un changement de résidence à l'extérieur du village de résidence précédent. Ainsi, tous les villages, où la personne a résidé, ont été relevés, l'exploitation portant uniquement sur un changement de canton (pour les départements voisins) et de département (ou étranger) dans les autres cas.

Parmi les motifs du changement de résidence, le divorce, réciproque du mariage, est à prévoir dès le départ.

2 . 5. Le classement et les transmissions.

Sur le terrain, la feuille des passages successifs, les questionnaires fécondité et migration ont été classés à l'intérieur des feuilles de ménage en conservant l'ordre de numérotation des personnes dans le ménage. Les feuilles supplémentaires (ménage et passages successifs), utilisées dans le cas des ménages de plus de 15 personnes, ont été classées de même.

Aussitôt l'enquête achevée dans un quartier, les questionnaires ont été classés dans l'ordre des numéros de saré et entourés de la liste des chefs de saré correspondante.

Après l'achèvement de l'enquête dans un village, tous les quartiers correspondants ont été classés dans l'ordre alphabétique (excepté pour le quartier du chef de village, classé en tête) et entourés d'une feuille portant les noms des quartiers. L'ensemble a été relié d'une ficelle.

paquets-

Enfin, les villages ont été classés dans des cartons, selon l'ordre alphabétique.

Le classement est une étape importante dans une enquête à passages répétés. Il est en effet primordial de ne pas mélanger les questionnaires, si l'on veut retourner dans les mêmes ménages ultérieurement.

Au bureau, les questionnaires fécondité et migration ont été classés à part : il est inutile qu'ils repartent sur le terrain et ils peuvent être exploités indépendamment du questionnaire ménage.

En ce qui concerne les questionnaires de base destinés à la Direction de la Statistique, ils ont été remis au Service Provincial de la Statistique de Garoua après le premier passage. Ils ne sont cependant jamais parvenus à Yaoundé.

Cela montre qu'il faudra absolument prévoir un circuit de transmission autonome pour l'O.P. Les questionnaires doivent en effet faire un aller-retour entre le terrain et le centre de dépouillement pour être éventuellement dépouillés (en tout ou partie) entre deux passages de l'enquête et les délais sont impératifs. C'était un des buts de l'O P P que de tester ces circuits d'acheminement.

IV - Coûts de l'opération de terrain.

Afin de subvenir aux différentes dépenses, une "caisse d'avances" appropriée est indispensable sur le terrain.

Les coûts de l'opération de terrain comportent ceux de la prise de contact avec le terrain, ceux de l'inventaire de base et ceux des passages successifs. Ils sont donnés dans l'annexe IV, non compris le traitement et les frais de déplacement du responsable.

Les coûts les plus élevés sont occasionnés par les dépenses d'utilisation du véhicule. A cet effet il faut compter une dépense de 70 F CFA par kilomètre parcouru en Land-Rover : 35 F pour les pièces, les outils et l'essence et 35 F pour la main-d'oeuvre et l'amortissement. Les kilomètres parcourus ont été :

- prise de contact avec le terrain : 6 080 km;
- premier passage : 5 720 km;
- deuxième passage : 6 595 km (parcours théorique en ne comptant pas le retour en avion).

Les dépenses du troisième passage correspondant sensiblement à celles du deuxième passage. Les dépenses de la prise de contact avec le terrain comprennent un certain nombre de frais fixes (matériel), qui n'interviennent plus par la suite.

Aux prix de 1973-1974, le coût C de l'opération pour un canton d'environ 4000 habitants peut ainsi s'exprimer sous la forme :

$$C = 560\,000 (1 + n)$$

où n représente le nombre de passages et la constante le coût de la prise de contact avec le terrain.

Ces chiffres appellent deux remarques :

1°) Le coût peut être abaissé considérablement si une autre opération a lieu dans la même région, ce qui diminue les frais de transport de la capitale au lieu de l'enquête.

2°) Les dépenses en personnel peuvent être réduites, si on se limite, lors des passages successifs, à enregistrer les changements survenus, à l'exclusion de tout questionnaire supplémentaire.

V - Exploitation.

Le questionnaire ménage et celui des passages successifs ont été exploités manuellement à Yaoundé. A cet effet, des grilles de dépouillement manuel ont été élaborées. Un certain nombre de variables a été exploité à partir de fiches individuelles à perforations marginales (1).

Les questionnaires fécondité et migration ont été codifiés à Yaoundé. Il est inutile de reprendre ici les manuels de codification (2). Les données ont été saisies sur bandes à l'ORSTOM-Bondy pour être exploitées ensuite sur l'ordinateur IBM 370-158 de Yaoundé (langage de tabulation SPSS) (3). Le questionnaire ménage a été codifié par la suite pour permettre un stockage plus facile des données (4).

Il est clair que dans le cadre d'une opération plus ample, l'ensemble de l'exploitation doit être prévue sur ordinateur.

(1) PODLEWSKI (A.M.) - 1970, pp. 37 à 40.

La liste des personnes attachées à l'ORSTOM puis à l'ONAREST ayant contribué à l'exploitation figure en annexe III -

(2) GUBRY (P.) - 1975 - Questionnaire fécondité totale Tchéré: codification, dessin d'enregistrement, grille de chiffrement. ORSTOM, Yaoundé, 4p. multig.

- Questionnaire migration Théré : codification, dessin d'enregistrement, grille de chiffrement. ORSTOM, Yaoundé, 9 p. multig.

(3) Statistical Package for Social Sciences: langage d'acquisition aisée convenant parfaitement à l'exploitation approfondie d'enquêtes à effectifs limités (jusqu'à 20 000 unités). Un exemple de programmation est donné en annexe VI.

(4) GUBRY (P.) - 1978 - Questionnaire ménage Tchéré: codification, dessin d'enregistrement, grille de chiffrement. ONAREST/ISH, Yaoundé, 12 p. multig.

Le principal enseignement que l'on peut retirer de l'O P P concernant l'exploitation est constitué par l'exécution de corrections successives. En effet, lors des passages ultérieurs de l'enquête, un certain nombre de corrections sont effectuées dans les relevés (omissions retrouvées, situation de résidence précisée, personne comptée à tort, etc...). Si l'exploitation a commencé à la fin du premier passage, elle devient caduque dès le second passage et les corrections sont alors très difficiles à apporter. Il vaut sans doute mieux, dans le cadre d'une opération s'échelonnant sur une période d'un an seulement, remettre l'ensemble de l'exploitation à la fin du dernier passage. Cela n'exclut pas la publication immédiate de résultats provisoires issues d'une récapitulation sur le terrain.

Bien entendu, si l'opération est prévue sur plusieurs années, il n'est pas souhaitable d'en attendre la fin pour procéder à une exploitation plus complète.

C O N C L U S I O N

Au cours de cette revue des différents problèmes qui se sont posés dans la préparation et la réalisation de l'Observation Permanente pilote des faits démographiques, de manière délibérée rien n'a été laissé dans l'ombre. Il en est de même pour ce qui est des différentes solutions apportées.

Au moment de la parution du présent fascicule, de nouvelles enquêtes à passages répétés (EPR) ont été réalisées au Cameroun, qui ont pu en partie déjà bénéficier des enseignements de l'OPP. Ce sont chronologiquement :

- l'EPR réalisée par l'IFORD dans la ville de Sangmélima: trois passages à 6 mois d'intervalle sur un échantillon de 13 000 habitants (mars 1975, septembre 1975, avril 1976);

- l'EPR réalisée par l'Institut des Sciences Humaines de l'ONAREST dans la ville de Maroua: deux passages à intervalle annuel (en plus du recensement d'avril 1976 qui a fait fonction de premier passage) sur un échantillon, tiré au 1/4, de 16 000 habitants (juin 1977, avril 1978), avec pour but spécifique l'étude de la croissance urbaine, des migrations et de la mobilité professionnelle;

- l'EPR réalisée par l'IFORD sur l'axe Yaoundé-Obala: un passage (en avril 1978) suivant le recensement d'avril 1976 avec un intervalle de deux ans, sur un échantillon de 12 000 habitants, avec pour but spécifique l'étude des migrations et des déclarations d'âge .

Il est clair que des enseignements supplémentaires sont à tirer de ces opérations récentes. Mais surtout, il faut maintenant examiner les problèmes qui se posent pour l'élargissement de ce type d'opération dans le cadre d'une politique d'ensemble de collecte des données démographiques (plan de sondage et précision recherchée, coût d'ensemble, liaison avec l'état-civil, complémentarité avec le recensement, etc.) .

A N N E X E S

A N N E X E I : Calendriers utilisés.

CALENDRIER HISTORIQUE

Age en 1973	Date		Age en 1973	Date
64	1909	HAMADOU SADJO, petit-fils du M ^o libo DAMRAKA (fondateur de MAROUA) devient lamido de MAROUA.	16	1957-24 juin-Palabre : MAZI MAVOU est nommé à DOUGOUR à la place de son frère BIMOKO, décédé.
57	1916	Reddition des Allemands à MORA.	16	1957-25 juin-Palabre : ANDJI-BAY est nommé à MOHOL à la place de ZIGUIDAO, trop âgé.
53	V.1920	Les oiseaux mangent les récoltes sur pieds.	16	1957-27 juin-Palabre : nomination de BAKARI à KAKATA en remplacement de BIVOUNG, démissionnaire.
..	...	ABDOU BABANON, premier chef du canton kiridi N-W.		
42	1931	Invasions répétées de criquets.	15	1958 Mort de DAHIROU YAY'A, lamido de MAROUA ; ALHADJI IBRAHIM devient lamido.
41	1932	Conflit entre les villages de MEKERI et TCHERE.		
37	1936	Janvier. Tournée de l'administrateur FOURNEAU pour le recensement du canton kiridi N-W.	14	1959 ALHADJI IBRAHIM est destitué : HAMADOU KOYRANGA est élu lamido de MAROUA.
35	1938	Début de la construction de la route MAROUA-MERI.	13	1960-1er janvier - Indépendance du Cameroun.
30	1943-20 mai	Mort de HAMADOU SADJO, lamido de MAROUA ; son fils, DAHIROU YAYA deviendra lamido.	13	1960-24 juin-Palabre pour l'élection de GALDIMA BOUBA, laouane de TCHERE.
29	1944-24 juin	Nomination d'AWILE comme chef à MARKABA, à la place de MASSAI-FOROU, aveugle, démissionnaire.	12	1961-9 janvier-Election de DAHIROU, chef du canton de TCHERE.
			12	1961-1er avril-DAHIROU est homologué laouane de TCHERE.
23	V.1950	Guerre entre MEKERI et DOUGOUR.	12	1961-1er octobre-Réunification - Naissance de la République Fédérale du Cameroun.
22	1951-30 avril	Palabre : MALIKI, fils de BISSEFSSEF, est nommé chef de TCHAKID JEBE.		

Age en 1973	Date	Age en 1973	Date
10	1963	1	1972-20 mai - Elections pour la création de la République Unie du Cameroun.
6	1967-10 juillet		Arrêté désignant DAHIROU comme 2e adjoint au maire de MERI.
3	1970-13 juin		Palabre pour l'élection de DJALIFOU Issa, Chef de MARKABA FOULBE.
			Palabre pour l'élection de BAYALMAY, chef de MOHOL.
			Palabre pour l'élection de BABATAY comme chef de WOUZE.

CALENDRIER SAISONNIER

1972 25 mai	Début des semailles à TCHERE.	fin novembre	fin de la récolte du maïs.
mi-juin	1er sarclage du mil.	mi-décembre	Fête de SEDEGUE (fête de la récolte chez les GUIZIGA).
fin juin	2e sarclage du mil.		Fin de la récolte du mil.
mi-juillet	3e sarclage du mil.		
15 août	Fête d'ARRASI (fête du chef) chez les GUIZIGA	1973 janvier	Fin de la récolte des arachides.
30 août	Récolte du premier maïs	février	Fin de la récolte du coton.
septembre	Fête de l'OGGOURLOM chez les GUIZIGA et les MOFOU.	fin février	fête du MARAY chez les MOFOU.
2 octobre	Début de la récolte du mil (Djigari).	mars	Etablissement de la liste des chefs desaré pour l'enquête.
1er novembre	Début de la récolte du coton.	18 mai	Election des députés de la première chambre de la République Unie du Cameroun.
		20 mai	Début des semailles à TCHERE.

ANNEXE II : Consignes aux enquêteurs aux premier et
deuxième passages.

OBSERVATION PERMANENTE PILOTE
DES FAITS DEMOGRAPHIQUES
(O. P. P.)
CONSIGNES RESUMEES, A L'USAGE DES ENQUETEURS
SUR LA MANIERE DE REMPLIR LE QUESTION-
NAIRE DU PREMIER PASSAGE
(Canton de TCHERE)

Jun 1973.

CONSIDERATIONS PRELIMINAIRES.

Il convient, avant tout, de suivre scrupuleusement les consignes orales qui vous ont été données avant le début de l'enquête. Les présentes consignes écrites ne sont destinées qu'à combler un oubli de dernière minute.

Avant de commencer l'enquête proprement dite dans un quartier, l'enquêteur se rendra avec le superviseur auprès du chef de quartier avec sa liste de chefs de saré. Il sera demandé au chef de quartier si cette liste est complète et s'il n'y a pas eu de venue ou de départ d'un chef de saré depuis les mois de février-mars (date d'établissement de la liste). On procèdera alors à une nouvelle lecture de la liste afin de la corriger si nécessaire. Les chefs de saré partis (avec leur famille) seront rayés de la liste et les nouveaux y seront ajoutés. La numérotation sera refaite en conséquence.

Il sera procédé ensuite à l'enquête en commençant par le chef de quartier. L'enquêteur se rendra ensuite dans les sarés du quartier, de proche en proche, en cochant sur la liste les sarés recensés jusqu'à épuisement de la liste.

Dans la mesure du possible il marquera de son initiale, à la craie, le côté droit de l'entrée du saré, après le recensement de celui-ci. Il devra en demander au préalable l'autorisation au chef de saré.

Il est ^{extrêmement} important de n'oublier aucun saré. En conséquence l'enquêteur signalera au superviseur toute construction inhabitée qui semble en bon état et toute habitation non recensée qui ne figure pas sur sa liste.

Après épuisement de la liste de chefs de saré, l'enquêteur suivra les consignes qui lui ont été données. Enfin n'oubliez pas de soumettre tout problème, qui peut se poser, au superviseur qui est là pour le résoudre.

N.B : Dans la suite le saré sera désigné par le terme ménage.

I - IDENTIFICATION DU QUESTIONNAIRE

QUESTIONS	CONSIGNES
CANTON	: noter le nom du canton (TCHERE).
LOCALITE	: noter le nom du village.
QUARTIER	: noter le nom du quartier si le village est divisé : en quartiers, si tel n'est pas le cas, tirer un trait.
MENAGE N°	: noter le numéro du ménage d'après le numéro du chef : de saré tel qu'il est inscrit sur la liste des chefs : de saré par village et quartier.
NOMBRE DE QUESTIONNAIRES	: noter, après avoir terminé le recensement d'un ménage, : le nombre total de questionnaires remplis pour ce ménage.
DATE	: inscrire la date précise du passage dans le ménage : (jour, mois, année). Pour l'année, noter 73.
ENQUETEUR	: l'enquêteur mettra son nom. Cela signifie qu'il prend : la responsabilité du questionnaire rempli.
CONTROLEUR	: si cela se présente, le questionnaire sera visé par : le contrôleur.
SUPERVISEUR	: le questionnaire sera visé par le superviseur.

II - QUESTIONNAIRE MENAGE

COLONNE

INSCRIRE

- 1 : Le numéro d'ordre de la personne recensée : Cet ordre sera le suivant : 1 pour le chef de ménage, 2 pour la seconde personne recensée, 3 pour la troisième, etc...
- : L'ordre de recensement est le suivant :
- : Chef de ménage, 1ère épouse, enfants non mariés du chef de ménage et de la première épouse (dans l'ordre d'ancienneté), 2ème épouse du chef de ménage..., enfants mariés du chef de ménage (vivant dans le ménage) avec leurs épouses et leurs enfants, autres personnes de la famille du C.M., étrangers.
- : En cas d'erreur, barrer toute une ligne d'un trait et recommencer la numérotation à la ligne suivante.
- : En cas d'utilisation d'un deuxième questionnaire, continuer la numérotation à la suite de celle qui figure sur le premier.
-
- 2 : Le nom, le prénom ou le surnom de la personne recensée (toute dénomination permettant son identification précise), en caractères d'imprimerie.
-
- : La position de la personne dans le ménage.
- : Exemple : pour le chef de ménage, inscrire C.M.
- 3 : - pour la première épouse du chef de ménage, inscrire EP 1 (le numéro 1 étant le numéro d'ordre du C.M.)
- : - pour un enfant du C.M. et de sa première épouse, inscrire fils (ou fille) 1 x 2 (2 étant dans le cas le numéro d'ordre de la première épouse du chef de ménage)
- : - raisonner toujours en filiation directe : ainsi, pour un petit fils du C.M., écrire "fils 5 x 6" (si tels sont les numéros d'ordre de ses parents) plutôt que "petit-fils 1" ;
- : le frère de la première épouse du C.M. sera noté "frère 2" plutôt que "beau-frère 1"
- : - pour les personnes sans lien de parenté avec aucun membre du ménage, écrire "ami (e)".

COLONNE

INSCRIRE

4 - P pour les personnes vivant habituellement dans le ménage et présentes le jour de l'enquête (ayant couché dans le ménage la nuit dernière)

- A pour les personnes vivant habituellement dans le ménage mais absentes le jour de l'enquête (n'ayant pas couché dans le ménage la nuit dernière).

- V pour les visiteurs : toutes personnes qui, sans vivre habituellement dans le ménage, y ont couché la nuit dernière.

5 M pour les personnes de sexe masculin

F pour les personnes de sexe féminin

6 Pour les personnes connaissant leur date de naissance, inscrire cette date de naissance à la place de l'âge avec le maximum de renseignements possible (jour, mois, année).

Pour les autres, noter l'âge de la personne en années révolues en se servant au besoin du calendrier historique selon les instructions données oralement (ex : un enfant de 1 an et 4 mois a 1 an révolu).

7 - M pour les personnes mariées (officiellement ou coutumièrement).

Pour les hommes, faire suivre la lettre M du chiffre correspondant au nombre d'épouses (ex : M1 pour un monogame, M3 pour un homme qui a trois femmes).

- C pour les célibataires (n'ayant jamais été mariés).

- V pour les veufs et veuves.

- D pour les personnes divorcées ou séparées de leur conjoint.

8 Le lieu de naissance : + pour les personnes nées au village inscrire VIL ;
+ pour celles nées dans un village du canton de TCHERE, noter ce village ;

+ pour les autres, inscrire le village, le canton et le département du lieu de naissance (D pour Diamaré, M.W. pour Margui-Wandala), sauf pour celles qui sont nées à l'étranger auquel cas on notera uniquement le pays.

COLONNE	INSCRIRE
N.B.	Les questions 9 et 10 ne concernent que les personnes qui n'ont pas toujours vécu au village de leur résidence actuelle, pour les autres tirer un trait.
9	la date d'arrivée au village (année et si possible mois).
10	- la dernière residence : nom du village si celui-ci se trouve dans le canton de TCHERE, le village avec le canton et le département ou le pays (si c'est à l'étranger) dans les autres cas. - le lieu de résidence habituelle pour les visiteurs (V) avec les mêmes précisions que ci-dessus.
11	C pour les personnes ayant la nationalité camerounaise, la nationalité en clair pour les autres.
12	M pour les musulmans C pour les catholiques P pour les protestants T pour les personnes ayant une religion traditionnelle.
13	la langue parlée par le père de l'intéressé, c'est-à-dire son ethnie. Inscrire : M pour les MOFOU G pour les GUIZIGA F pour les FOULBE pour les autres noter l'ethnie en clair.
N.B.	Les questions 14 à 17 ne concernent que les personnes âgées de 6 ans et plus. Pour les autres tirer un trait.
14	" F " pour les personnes sachant lire <u>et</u> écrire le français " AR " pour celles sachant lire <u>et</u> écrire l'arabe "non" pour celles qui ne savent pas lire <u>ou</u> écrire. Pour celles qui savent lire et écrire une autre langue que le français ou l'arabe, la noter en clair.
15	la dernière classe suivie pour les personnes qui vont ou sont allées à l'école. Pour celles qui ne sont jamais allées à l'école, inscrire "néant".

COLONNE

INSCRIRE

16 le métier exercé par la personne recensée. Pour les agriculteurs noter "A" et pour les écoliers, marquer "écolier". Pour les personnes sans profession, ou pour les enfants qui ne sont pas encore en âge de travailler et qui ne vont pas à l'école, marquer "s.p."

la situation dans la profession.

Mettre : I pour les indépendants (personne qui exerce une activité pour son propre compte et qui n'emploie aucun salarié).

17 I-S - pour les personnes qui, tout en travaillant pour leur propre compte la plupart du temps, vont travailler comme salariées à un moment ou à un autre de l'année (par exemple des cultivateurs qui vont récolter le ^{mouskwari} en plaine en saison sèche en tant qu'ouvriers agricoles).

S pour les salariés (personne qui travaille pour un employeur contre une rémunération quelconque, à un moment donné ou à un autre de l'année).

E pour les employeurs (personne qui exerce une activité pour son propre compte et qui emploie 1 ou plusieurs salariés à un moment ou à un autre de l'année).

AF pour les "aide-familiaux" : personne accomplissant les tâches qui lui sont confiées par le chef de ménage (par exemple les femmes et les enfants du chef de ménage lorsque ceux-ci ne travaillent qu'au sein du ménage).

"indéterminé" pour tous les autres cas.

(Tirer un trait pour les "écoliers" et les "s.p.").

18 toutes les observations pouvant servir à situer de façon plus précise telle ou telle personne du ménage.

Ecrire dans cette case toutes les difficultés qui peuvent se présenter.

Y inscrire le motif de la visite pour les visiteurs (V)

COLONNE

INSCRIRE

N.B : Les questions 19 à 23 ne concernent que les résidents absents.

19 : le numéro d'ordre (1, 2, 3 de haut en bas).

20 : le numéro d'ordre dans le ménage.

21 : le lieu de séjour avec les mêmes précisions que pour la question 8
: (lieu de naissance).

22 : la date de départ avec, si possible, le jour, le mois et l'année.

23 : le motif du départ.

III - EVENEMENTS SURVENUS AU COURS
DES 12 DERNIERS MOIS DANS LE MENAGE.

COLONNE	INSCRIRE
N.B	: Les questions 24 à 29 concernent tous les bébés nés : vivants (ayant crié) durant la période de référence de 12 mois : précédant le passage de l'enquêteur, qu'ils soient ou non vivants : au moment de ce passage. : : A propos de la période de référence, suivre les instruc- : tions données oralement.
24	: le numéro d'ordre (1, 2, 3, 4 de haut en bas)
25	: le numéro d'ordre dans le ménage, sous lequel le bébé a été enregis- : tré sur le questionnaire ménage. : Si le bébé est décédé entre sa naissance et le passage de : l'enquêteur, tirer un trait.
26	: le numéro d'inscription de la mère sur le questionnaire ménage. : Si la mère est décédée, inscrire "décédée".
27	: M pour un bébé de sexe masculin : F pour un bébé de sexe féminin : (s'en référer aux parents)
28	: l'âge du bébé en mois au moment du passage de l'enquêteur (ce : bébé a l'âge de 0 an sur le questionnaire ménage).
29	: l'âge au décès du bébé, si celui-ci est décédé (en jours ou en mois). : Si le bébé est vivant, tirer un trait.
N.B	: Les questions 30 à 34 concernent les décès survenus <u>au cours de</u> : <u>la période de référence</u> au sein du ménage. : (les bébés nés et décédés durant cette période doivent figurer : sur les deux tableaux : il faut demander expressément avant de : remplir le tableau "DECES" s'il n'y a pas eu de naissance d'un : bébé qui serait mort tout de suite après)

QUESTION :

INSCRIRE

30 : le numéro d'ordre (1, 2, 3, 4 de haut en bas).

31 : en majuscules, le nom de la personne décédée.

32 : la position de la personne au sein du ménage (se reporter
: la question 3).

33 : M pour une personne du sexe masculin
: F " " " " " féminin.

34 : l'âge au décès en années révolues.

OBSERVATION PERMANENTE PILOTE
DES FAITS DEMOGRAPHIQUES

(O . P . P .)

CONSIGNES RESUMÉES, A L'USAGE DES ENQUÊTEURS

SUR LA MANIÈRE DE REMPLIR LES QUESTION-
NAIRES DU DEUXIÈME PASSAGE

(Canton de TCHERE)

Décembre 1973.

COMMENT PROCEDER ?

La manière de procéder, pour commencer l'enquête, sera semblable à celle du premier passage (Inventaire de base I_0).

L'enquêteur se rendra, accompagné du responsable, auprès du chef de quartier. Il sera muni de la liste des chefs de saré et des questionnaires du quartier, remplis lors du premier passage.

Il sera alors procédé à la mise à jour de la liste des chefs de saré. Les sarés ne se trouvant plus dans le quartier sont rayés de la liste, sans que les numéros de la liste soient modifiés et les nouveaux sarés sont ajoutés en fin de liste avec un numéro supplémentaire suivant le dernier numéro de la liste. Ainsi, tous les sarés conservent le même numéro qu'au premier passage.

Cependant, le nouveau total des sarés du quartier est inscrit en tête de la liste, à côté de l'ancien et avec un stylo à bille rouge (le second passage inventaire I_1 , s'effectue avec des stylos rouges pour le différencier de l'inventaire I_0).

L'enquêteur commence son travail auprès du chef de quartier chez lequel il se trouve et procède ensuite de proche en proche, en cochant les sarés sur la liste comme pour le premier passage. Il rajoute les sarés oubliés par le chef de quartier en fin de liste.

QUELS QUESTIONNAIRES REMPLIR ?

Ce second passage de l'Observation Permanente Pilote des fait démographiques (O.P.P.) comprend deux questionnaires distincts d'une feuille chacun. Le premier est destiné aux inventaires I_1 et I_2 , seul l'inventaire I_1 est à remplir lors du présent passage, l'inventaire I_2 sera effectué six mois plus tard. Le second est destiné à comptabiliser toutes les naissances qui se sont produites chez les femmes actuellement en vie.

+ NOTE : VOCABULAIRE

Nous appelons le premier passage de l'enquête, inventaire de base ou inventaire I_0 et le ^{second} passage, inventaire I_1 .

Examinons les ^{diverses} situations possibles et la procédure à suivre.

1. Sarés présents en I_0 et en I_1 : remplir un questionnaire I_1 par saré et un questionnaire "Fécondité" par femme mariée, divorcée ou veuve.
2. Sarés présents en I_0 et absents en I_1 .
 - 2.1. Sarés ne se trouvant plus sur le canton de TCHERE : remplir un questionnaire I_1 avec l'aide du chef et des voisins, le glisser dans le questionnaire I_0 et le mettre à part (sous le paquet).
 - 2.2. Sarés ayant changé de quartier ou de village, à l'intérieur du canton de TCHERE : remettre le questionnaire au responsable qui le classera dans le quartier correspondant.
3. Nouveaux sarés (absents en I_0 et présents en I_1).
 - 3.1. Jeune venant de construire son propre saré : on remplit un nouveau questionnaire I_0 à l'aide des renseignements figurant sur l'ancien, concernant les personnes intéressées, puis un questionnaire I_1 et "Fécondité".
 - 3.2. Saré venu d'un autre quartier ou d'un autre village du canton de TCHERE : prévenir le responsable qui prendra le questionnaire I_0 dans le quartier en question. Remplir ensuite les questionnaires I_1 et "Fécondité".
 - 3.3. Saré nouveau sur le canton : remplir successivement un nouveau questionnaire I_0 (sauf l'interrogatoire rétrospectif sur les naissances et décès) avec les mêmes consignes que lors du premier passage, un questionnaire I_1 et un questionnaire "Fécondité".
 - 3.4. Saré oublié lors de I_0 : remplir un nouveau questionnaire I_0 (sauf l'interrogatoire rétrospectif), après avoir rajouté le saré en fin de liste, un questionnaire I_1 (procéder comme pour les autres personnes oubliées, voir ci-après) et un questionnaire "Fécondité".

COMMENT REMPLIR LES QUESTIONNAIRES ?

QUESTIONNAIRE I₁

Indiquer, sur le questionnaire I₁, le nom du village, celui du quartier ainsi que le numéro du ménage en question.

Mettre le questionnaire I₁ à l'intérieur du questionnaire I₀, celui-ci étant ouvert, en faisant coïncider les lignes des deux questionnaires.

Reporter, colonne 1, les mêmes numéros que sur le questionnaire I₀ afin de ne pas se tromper de ligne.

PERSONNES DEJA INSCRITES EN I₀

- Si leur situation de résidence n'a pas changé.

Reporter les lettres P, A, ou V, déjà inscrites en I₀ selon que la personne était "présente", "absente", ou "visiteur" (colonne 2).

- P : marquer "P" et barrer colonnes 3 à 5 d'un trait.
- A : marquer "A" dans la colonne 2, barrer colonnes 3 à 5 et marquer en observations dans la colonne 6 la mention "revenu" ou "non revenu" selon que la personne est revenue ou non dans le saré depuis le premier passage de l'enquêteur (I₀).
- V : marquer "V" dans la colonne 2, barrer colonnes 3 à 5 et marquer en observations dans la colonne 6 la mention "reparti" ou "non reparti" selon que la personne est repartie ou non du saré depuis le premier passage de l'enquêteur (I₀).

- Si leur situation de résidence a changé.

Barrer d'un trait la colonne 2. Marquer dans la colonne 3 les lettres P pour un "présent" (personne vivant habituellement dans le saré et ayant passé la nuit dernière dans le saré), A pour "absent" (personne vivant habituellement dans le saré, n'ayant pas passé la nuit dernière dans le saré), V pour un "visiteur" (personne ne vivant pas habituellement dans le saré, mais ayant passé la

nuit dernière dans le saré), Sor. pour une personne ayant quitté définitivement, le saré ("sortie") entre le premier (I_0) et le second (I_1) passages, Déc. pour une personne décédée depuis le premier passage.

- P : (A ou V au premier passage I_0) marquer, colonne 4, la date de retour ou d'installation définitive (au moins le mois et l'année - 73) et, colonne 5, le lieu de provenance ou de résidence antérieur.

Pour la colonne 5, on observe les mêmes précisions que lors de I_0 :

- Nom du village seul si ce village se trouve sur le canton de TCHERE.
 - Nom du village, suivi du nom du département, si ce village ne fait pas parti du canton de TCHERE, avec D pour DIAMARE, M-W pour Margui-Wandala et le nom en toutes lettres s'il s'agit d'un autre département.
 - Nom du pays s'il s'agit de l'étranger.
-
- A (P en I_0) : marquer la date de départ (colonne 4) et le lieu de séjour (colonne 5) ainsi que le motif du départ (colonne 6).
 - V (cas rare, puisqu'il ne s'agit toujours ici que des personnes déjà inscrites au premier passage ; P, A, en I_0) : marquer la date d'arrivée (colonne 4) et le lieu de résidence (colonne 5) ainsi que le motif de la visite (colonne 6).
 - Sor. (P, A, ou V en I_0) : marquer la date de départ définitif (colonne 4) et le nouveau lieu de résidence (colonne 5), puis barrer d'un seul trait la ligne correspondante sur le questionnaire I_0 , puisque la personne ne fait plus partie du saré.
 - Déc. (P, A, ou V en I_0) : marquer la date du décès (colonne 4) et le lieu du décès (colonne 5) - Vil si le décès s'est produit au village.

Barrer, proprement, d'un trait la ligne correspondante sur le questionnaire de base I_0 .

PERSONNES NON ENCORE INSCRITS EN I_0

Leur situation de résidence s'est modifiée depuis le premier passage, il faut donc barrer d'un trait la colonne 2. Les personnes non inscrites en I_0 sont ou bien arrivées depuis le premier passage (Immigrants), ou bien oubliées lors du premier passage, ou bien encore nées dans l'intervalle.

1°) Les arrivées.

N'inscrire que les nouveaux résidents (P ou A) et les visiteurs (V) : ne pas marquer les personnes arrivées puis reparties, qui ne résident plus actuellement dans le saré. Noter ces personnes sur le questionnaire de base, à la suite de celles qui ont été marquées lors du premier passage, en poursuivant la numérotation et en remplissant les différentes colonnes de ce questionnaire de base. Pour les Absents ("A") ne pas remplir le tableau, au dos du questionnaire de base, mais donner les renseignements correspondants sur I_1 .

Répéter les renseignements sur le questionnaire I_1 en portant la date d'arrivée (colonne 4) et le lieu de résidence antérieur (P) ou de résidence habituel (V) (col. 5). Pour les "A", noter sur le questionnaire I_1 , la date du départ (col.4), le lieu de séjour (col. 5) et le motif de l'absence (col. 6). Pour les visiteurs ("V"), inscrire le motif de la visite colonne 6.

S'il n'y a plus assez de place sur le questionnaire de base pour inscrire les nouveaux, il faut prendre un questionnaire I_0 supplémentaire qui portera le numéro 2. Il faut alors porter le numéro 1 sur le premier questionnaire et indiquer que 2 questionnaires ont été utilisés pour le saré, à la place appropriée (Première page du questionnaire I_0).

...

On remarquera qu'aucune correction n'est effectuée sur le questionnaire de base (sauf le trait tiré sur les personnes ne faisant plus partie du saré). Ainsi, l'arrivée d'une nouvelle épouse dans le saré entraîne la modification du chiffre suivant la lettre N indiquant la situation matrimoniale de son mari ; mais on ne corrigera pas ce chiffre sur le questionnaire de base : dans le cas d'un mariage, on portera, sur le questionnaire I₁, dans la colonne 6 ('Observations'), la lettre M pour les femmes et la lettre M suivie du nombre total d'épouses pour les hommes.

2°) Les personnes oubliées.

Les personnes oubliées lors de I₀ seront également considérées comme ayant une situation de résidence changée sur le questionnaire I₁, mais on portera col. 6 la mention "oubliée au premier passage", après avoir porté la personne sur le questionnaire de base.

3°) Les naissances.

Inscrire toutes les naissances, que l'enfant soit vivant ou décédé, sur une ligne du questionnaire de base I₀, en poursuivant la numérotation. Si l'enfant n'a pas encore reçu de nom, marquer les lettres X ou Y. Demander expressément s'il n'y a pas eu de naissance suivie d'un décès. Si l'enfant est vivant, remplir le questionnaire I₁ comme pour les arrivées (1). Si l'enfant est décédé, marquer la date du décès colonne 4, le lieu du décès colonne 5 et rayer l'enfant sur le questionnaire de base (sur lequel on aura barré la colonne "situation de résidence").

(1) Avec la possibilité supplémentaire d'un départ, après la naissance (Sor.) où l'on notera la date du départ colonne 4 et la nouvelle résidence colonne 5.

RAPPEL : Ce qu'il faut mettre dans la colonne 6 (Observations).

D'une manière générale, tous les problèmes qui peuvent se poser sur le terrain doivent être consignés dans la colonne 6. De plus, nous avons vu ce qu'il faut y noter systématiquement :

- "revenu" ou "non revenu" pour les absents dont la situation de résidence n'a pas changé depuis le premier passage.
- "reparti" ou "non reparti" pour les absents dont la situation de résidence n'a pas changé depuis le premier passage.
- la lettre 'M' pour les femmes qui se sont mariées depuis le premier passage, la lettre 'M', suivie du nombre total d'épouses, pour les hommes qui se sont mariés depuis le premier passage.
- le motif de l'absence ou de la visite (lorsqu'il y a changement depuis le premier passage).
- Enfin, la mention "oublié au 1er passage" pour les personnes oubliées lors de I₀.

Après avoir nommé chaque occupant d'un saré pour remplir le questionnaire I₁, il convient de relire la liste complète pour contrôler si tout le monde a été inscrit.

Enfin, l'enquêteur mettra son nom au bas du questionnaire I₁ ainsi que la date du passage.

...

QUESTIONNAIRE "FECONDITE"

Ce questionnaire est destiné à toutes les femmes mariées, divorcées ou veuves. On le placera à l'intérieur du questionnaire de base, à la suite du questionnaire I₁ et en respectant l'ordre des femmes dans le saré.

En cas d'absence temporaire d'une femme, il faudra revenir ultérieurement dans le saré.

+ Reporter en tête du questionnaire, à gauche, le nom du village, celui du quartier, le numéro du ménage ; à droite, inscrire le numéro d'ordre de la femme, le nom de la femme, ainsi que son âge, qui figurent sur le questionnaire I₀.

Le questionnaire "Fécondité" comprend une ligne par naissance ou par mariage.

- Colonne 1 mettre les numéros des mariages (1,2,3,...) correspondant aux naissances. En cas de mariage sans naissance, tirer un trait sur les colonnes 2 à 7. En cas de naissance illégitime (sans mariage), cocher d'un trait la case correspondante de la colonne en regard du nom de l'enfant. Lorsque plusieurs naissances sont issues du même mariage, laisser la case correspondante de la colonne 1 blanche, à partir de la deuxième naissance.
- Colonne 2 : inscrire la date de chaque naissance (année), en s'aidant du calendrier historique, dans l'ordre d'ancienneté.
- Colonne 3 : inscrire le nom du bébé, s'il s'agit d'un garçon.
- Colonne 4 : inscrire le nom du bébé, s'il s'agit d'une fille.
(en l'absence de nom, marquer X colonne 3 ou colonne 4)

Les colonnes 3 et 4 doivent comporter toutes les naissances vivantes. Parmi celles-ci, un certain nombre d'enfants sont décédés à l'heure actuelle. Dans ce cas, en face de leur nom, on hachurera la case correspondante de la colonne 5.

- Colonne 6 : mettre une croix s'il s'agit d'un mort-né garçon.
- Colonne 7 : mettre une croix s'il s'agit d'une fille mort-née.
- Colonne 8 : mettre toute explication concernant un espacement anormal des naissances ou tout problème qui a pu se poser sur le terrain.

+ Calculer le total de chaque colonne et utiliser le verso si nécessaire, en reportant ce total aux emplacements appropriés.

ANNEXE III : Personnel ayant participé à l'OPP.

a) Terrain

N O M	FONCTION	VILLAGE
GUBRY Patrick	Contrôleur	-
BELLELO HAOUTE	Enquêteur	Bimarva Mofou, Dougour, Tchakidjébé Askam.
GOUDI André	Enquêteur	Mékeri.
HAMAN BLAVOU	Enquêteur	Bimarva Guiziga, Doubagoudo Guiziga, Kakata, Markaba Guiziga, Markaba Foulbé, Tchéré.
PITCHIMTA Samuel	Enquêteur	Tchéré Aboussang, Mohol.
ZIDIMBA Rigobert	Enquêteur	Doubagoudo Mofou, Tchakidjébé, Wouzé.
OUMAROU KADAHAM	Remplaçant	-
CHEOU MOHAMMADOU	Interprète	-

b) Exploitation manuelle et codification

MM. CISSE, stagiaire voltaïque de l'Institut de Formation Statistique.
MANGA Alexis, assistant technique de l'Institut des Sciences Humaines
NGOU OJO Augustin " (ONAREST)
ONGUENE Luc "
SEATI Martin "

ANNEXE IV : Relevé détaillé des dépenses (F.CFA, 1974).

A) Relevé détaillé des dépenses lors de la prise de contact avec le terrain.

1. Matériel de camping.

1 lit de camp	9 500
1 matelas	5 000
1 moustiquaire avec support	6 500
1 table pliante ;	6 970
2 chaises pliantes	3 070
1 lampe tempête	845
1 lampe à gaz	2 030
1 réchaud à gaz de camping	3 650
2 jerricans en plastique de 20 litres chacun	3 110
1 bidon plastique 5 litres	585
2 seaux en plastique	720
2 cuvettes en plastique	950
2 filtres à eau	3 930
1 "caisse popote " (85 x 42 x 42 cm)	15 000
1 glacière 32 litres	8 700
ustensiles de cuisine, recharges de gaz et pétrole (pour mémoire)	-
<hr/>	
TOTAL :	70 560

2. Trousse à pharmacie.

1 trousse	4 500
1 flacon d'alcool à 90°	200
1 flacon de mercurochrome	105
1 tube de pommade antibiotique	215
1 boîte d'aspirine	335
2 boîtes 100 comprimés Nivaquine	600
1 boîte charbon végétal	310
1 boîte d'Intétrix	935
1 tube de produit pour désinfecter l'eau	145
1 paquet de coton hydrophile;	230
1 paquet de compresse stériles	435
1 rouleau de sparadrap	590
1 petite bande et une bande large	170
1 sachet Tricostériol	290
Des épingles de sûreté	50
1 petite paire de ciseaux	265
1 pierre noire (1)	300
<hr/>	
TOTAL :	9 675

(1) Il s'agit d'une "pierre" fabriquée à base d'un conglomérat de végétaux, qui s'applique sur les morsures de serpents. Orinaire de Belgique, on en trouve dans les missions. Elle est préférable sur le terrain au sérum antivénimeux, très coûteux et qui ne se conserve qu'au froid.

3. Matériel de bureau.

1 paquet de feuilles blanches 21 x 29, 7 cm	720
1 paquet de feuilles à petits carreaux 21 x 29,7 cm. ...	1 250
3 stylos à bille	60
1 crayon noir	20
1 gomme	20
1 règle graduée	185
1 taille crayon	195
1 sacoche en toile imperméable 32 x 28 cm avec rabat ...	4.500
TOTAL :	<u>6 950</u>

4. Matériel cartographique.

1 carte routière	750
4 cartes I.G.N.	1 680
12 photos aériennes	3 600
TOTAL :.....	<u>6 030</u>

5. Véhicule.

1 casier à jerricans 60 x 42 x 40 cm.	6 000
3 jerricans à essence	9 600
1 pelle-pioche	1 290
Frais de téléphone pour réparations	800
Utilisation du véhicule	425 600
TOTAL :	<u>443 200</u>

6. Logement.

Construction d'une case	10 000
-------------------------------	--------

7. Personnel.

1 guide-interprète pendant 20 jours	6 000
1 guide trois demi-journées	600
TOTAL :.....	<u>6 600</u>

TOTAL GENERAL :.....	<u>555 805</u>
----------------------	----------------

B) Relevé détaillé des dépenses de l'inventaire de base .

1. Matériel général.

Produits pharmaceutiques	1 550
2 cartons pour le transport des questionnaires avec sac plastique (pour mémoire)	
1 pelote de ficelle	300
TOTAL :	1 850

2. Matériel de l'enquêteur.

5 planches en contre-plaqué (50 x 30 x 0,5 cm) (1)	2 000
30 stylos à bille(2).....	900
5 cartables en matière plastique à deux compartiments	2 875
5 imperméables (3)	6 000
Location bicyclettes	2 635
TOTAL :	14 410

3. Documents d'enquête.

3 ramettes 500 feuilles (non comprises les feuilles utilisées pour les doubles) papier dupl. blanc 80 g, 31 x 42 cm	6 000
40 carnets petites fiches	1 200
TOTAL :	7 200

4. Véhicule.

Frais de téléphone	1 300
Utilisation du véhicule	400 400
TOTAL :	401 700

(1) Dimension à adapter au questionnaire.

(2) De couleur bleue de préférence, car l'utilisation de stylos à bille noirs entraîne une consommation trois fois supérieure (6 stylos par enquêteur et par mois contre 2) , par suite d'un séchage précoc. Si cela est sans conséquence pour une enquête localisée, une opération plus ample peut être complètement bloquée par ce simple handicap matériel.

(3) A prévoir en fonction de la saison.

5. Personnel.

Indemnité pour formation	1.800
5 enquêteurs pendant 1 mois	50.000
(Prévoir rémunération supérieure de 20 à 30 % aux salaires locaux officiels)	
Indemnité déplacement	500
1 "aide technique" pendant 14 jours	4.200
1 guide - interprète pendant 1 mois	10.000
<hr/>	
TOTAL :	66.500
TOTAL GENERAL :	<u>491.660</u>

C) Relevé détaillé des dépenses du second passage.

1. Matériel.

Produits pharmaceutiques ,	1.550
5 pinces (1)	300
5 rouleaux adhésifs sur dévidoir (2)	625
10 stylos à bille rouges (3)	300
2 stylos à bille noirs	60
1 paquet feuilles 21 x 29,7	915
1 boîte élastiques	350
Location bicyclettes	7 050
<hr/>	
TOTAL :	11.150

2. Documents d'enquête.

5 ramettes 500 feuilles ronéo 21 x 29,7	4.900
frais de ronéo et secrétariat (pour mémoire)	

3. Véhicule.

Prais de téléphone pour réparations	1.500
Utilisation du véhicule (4)	461.650
<hr/>	
TOTAL :	463.150

4. Personnel

Indemnité pour formation	1.800
5 enquêteurs pendant 1 mois	60 000
1 enquêteur pendant 15 jours	6 000
4 enquêteurs pendant 5 jours (travail complémentaire)	8 000
1 guide-interprète pendant 15 jours	6.000
<hr/>	
TOTAL :	81 800

TOTAL GENERAL :	<u>561.000</u> CFA.
-----------------------	---------------------

(1) Matériel facultatif peu utilisé.

(2) Destinés au ^{recollage} des questionnaires abimés par les manipulations successives (surtout le questionnaire de base qui sert de pochette).

(3) Pour la distinction des relevés entre les différents passages.

(4) Trajet A.R. en voiture. D'autres calculs sont possibles en tenant compte du trajet avion (Cf. chap. III paragraphe 1.1.1).

ANNEXE V : Epreuves de sélection destinées aux candidats enquêteurs.

A. Rédaction:

Sujet: Décrivez les cérémonies entourant un mariage, puis celles se rapportant à une naissance et à un décès dans votre village.

B. Calcul:

1°) Effectuez les opérations suivantes :

$$1931 + 42 =$$

$$2325 + 699 + 1061 =$$

$$1596 - 649 =$$

$$491 + 1871 - 1999 - 323 =$$

$$9720 : 30 =$$

$$423 : 12 =$$

$$369 \times 45 =$$

$$3 + 45 + 6 + 271 + 4589 + 85 =$$

2°) Un homme fête son 52^{ème} anniversaire en 1973. En quelle année est-il né ?

3°) Une fillette est née en 1959. Quel âge a-t-elle en 1971 ?

4°) Oumarou s'est marié en 1923 dans l'année de son 21^{ème} anniversaire. Son premier enfant est né l'année où il a eu 25 ans. Sa femme est morte en 1949.

a) En quelle année est né son premier enfant ?

b) Quel âge a eu Oumarou l'année de la mort de sa femme ?

c) Quel âge a-t-il actuellement en 1973 ?

d) En quelle année son premier enfant aura-t-il 50 ans ?

ANNEXE VI : EXEMPLE DE CODIFICATION SPSS.

Debut des instructions du programme d'exploitation du questionnaire - migration : définition et liste des données, support, nombre d'individus, valeurs manquantes, libellé des variables.

Le modèle de fiche utilisée a été spécialement conçu à cette occasion pour l'écriture des programmes en SPSS (1).

-
- (1) + HULL (C.H.), KLECKA (W.R.), NIE (N.H.) - 1975 - Statistical Package for the Social Sciences Primer.
Mc GRAW-HILL Book Company, New-York, IX + 134 p.
- + BENT (D.H.), HULL (C.H.), JENKINS (J.G.), NIE (N.H.), STEIN-BRENNER (K.) - 1975 - Statistical Package for the Social Sciences-
Second Edition, Mc GRAW-HILL Book Company, New-York, XXIV + 675 p.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
RUM NAME															TABULATION QUESTIONNAIRE MIGRATION APP TCHERIE																																																																
FILE NAME															QPMIG1, QUESTIONNAIRE MIGRATION APP TCHERIE																																																																
DATA LIST															FIXED(11)/1 NUMQUARTI 1-13, NUMMEN 14-15, NUMORDRE 16-17, SEXE 8, CILAN 9-10, DATNAIS 11-12, VILLAGEE1 13-14, CANTON1 15-17, MOTIF1 18, DATAR1 19-20, VILLAGEE2 21-22, CANTON2 23-25, MOTIF2 26, DATAR3 27-28, VILLAGEE3 29-30, CANTON3 31-33, MOTIF3 34, DATAR4 35-36, VILLAGEE4 37-38, CANTON4 39-41, MOTIF4 42, DATAR5 43-44, VILLAGEE5 45-46, CANTON5 47-49, MOTIF5 50, DATAR6 51-52, VILLAGEE6 53-54, CANTON6 55-57, MOTIF6 58, DATAR7 59-60, VILLAGEE7 61-62, CANTON7 63-65, MOTIF7 66, DATAR8 67-68, VILLAGEE8 69-70, CANTON8 71-73, MOTIF8 74, DATAR9 75-76, VILLAGEE9 77-78																																																																
INPUT MEDIUM															TAPE																																																																
NO OF CASES															UNKNOWN																																																																
MISSING VALUES															MOTIF2, MOTIF3, MOTIF4, MOTIF5, MOTIF6, MOTIF7, MOTIF8 (181)/ DATAR3, VILLAGEE3, DATAR4, VILLAGEE4, DATAR5, VILLAGEE5, DATAR6, VILLAGEE6, DATAR7, VILLAGEE7, DATAR8, VILLAGEE8, DATAR9, VILLAGEE9 (188)/ CANTON2, CANTON3, CANTON4, CANTON5, CANTON6, CANTON7, CANTON8 (188)																																																																
VARIABLE LABELS															NUMQUARTI, NUMERO DE QUARTIER/ NUMMEN, NUMERO DE MENAGE/ NUMORDRE, NUMERO D'ORDRE/ DATNAIS, DATE DE MAISSIANCE/ VILLAGEE1, VILLAGEE1 DE MAISSIANCE/ CANTON1, CANTON DE MAISSIANCE/ MOTIF1, MOTIF DE DEPART																																																																

B I B L I O G R A P H I E

On trouvera ci-après deux types de références: d'une part une bibliographie relativement complète sur les enquêtes à passages répétés, d'autre part, la liste des références incluses dans le texte.

1. Les enquêtes à passages répétés.

- ALGERIE : Secrétariat d'Etat au Plan. Direction des Statistiques
- 1971-1976 - Etude statistique nationale sur la population.
Série 1 : Méthodologie, 8 vol.
Série 2 : Résultats 10 vol.
Alger, Oran.
- ARREIX (G.C.) - 1968 - Méthode d'estimation des taux démographiques dans les régions sans recensement ni statistiques d'état-civil : applications à l'état de Guanabara (Brésil) et au département de Cauquenes (Chili). Actes du 2ème Congrès Mondial de la Population, Belgrade 1965, vol. III. Nations-Unies, New-York, pp. 129 - 133.
- ARREIX (G.C.), SMOZA (J.L.) - 1965 - Survey methods, based on periodically repeated interviews, aimed at determining demographic rates. Demography, vol. 2, pp. 289 - 301.
- BLACKER (S.G.C.) - 1964 - Essai d'enregistrement des événements d'état-civil et enquêtes par sondage sur les naissances et les décès au Kenya. Commission Economique pour l'Afrique. Doc. n° E/CN/14/CASA/VS/8, Addis-Abeba, 8 p. multig. annexes.
- BLANC (R.) - 1971 - Les enquêtes à plusieurs passages dans les pays africains et malgaches d'expression française. Actes du 16ème Congrès Général de l'UIESP, Londres 1969, vol. I, Liège, pp. 205 - 212.
- BLANC (R.) - 1971 - L'étude de la fécondité dans les enquêtes démographiques à passages répétés : l'expérience des pays africains d'expression française. Réunion technique sur les méthodes d'analyse des données relatives à la fécondité pour les pays en voie de développement. Doc. E/CN.9/AC.12/R.4, Budapest, 21 p.
- BOSSCHAERT (B.), TURLOT (F.) - 1966 - Note technique relative aux enquêtes sur les mouvements migratoires réalisée à Yaoundé en 1964-1965. Puteaux, 21 p. multigr.

- BUMPASS (L.L.), WESTOFF (C.F.) - 1970 - The Later years of Child-bearing. Princeton University Press, Princeton, N. J.

- BURUNDI : Ministère du Plan, Département des Statistiques - 1974. Enquête démographique 1970 - 1971, Tome I : Résultats définitifs, Habitat - Population, 416 p. Tome II: Méthodologie de l'enquête, 225 p. République Française, Ministère de la Coopération.

- CAMEROUN: Direction de la Statistique, SEAE - 1967 - Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé, 1964 - 1965. 3 fascicules:

. Fascicule I: Généralités, Résultats démographiques, 219 p.

. Fascicule II: Les budgets des ménages camerounais, 247 p.

. Fascicule III - 1ère partie : Données complémentaires sur les conditions de vie des ménages camerounais résidant à Yaoundé.

- 2ème partie : Les dépenses sur place des ménages non originaires résidant à Yaoundé. 151 p.

SEDES, Paris.

- CANTRELLE (P.) - 1965 - Observation Démographique Répétée en Milieu Rural au Sénégal. Méthode et premiers Résultats. Communication au 2ème Congrès Mondial de la Population, Belgrade, 9 p. multigr.

- CANTRELLE (P.) - 1969 - Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal). Etat-Civil et observation démographique. Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 1, Paris, 121 p.

- CANTRELLE (P.) - 1971 - Applications des enquêtes démographiques par passages répétés à la collecte de données biologiques relatives à la fécondité. Cah. ORSTOM, Sér. Sc. Hum., vol VIII, n° 1, pp. 97 - 99.

- CANTRELLE (P.) - 1973 - Observation suivie par enquête à passages répétés. Quelques aspects en Afrique. Commun. à Fourth International Conference of Laboratories for Population Statistics. Chapel Hill, N.C., 7 p. multigr.

- CANTRELLE (P.) - 1974 - La méthode de l'observation démographique suivie par enquêtes à passages répétés (OS/EPR). Scientific Report Series n° 14, Laboratories for Population Statistics, Chapel Hill, N.C. 36 p.

- CHABREAU (S.) - 1970 - Enquête de fécondité de Khombol-Thiénaba, janv. 1968-déc. 1969, objectifs, méthode et déroulement. ORSTOM, Dakar-Hann, 22 p. multigr.
 - CHEN (D.T.), CHIAO (C.M.), THOMPSON (W.S.) - 1938 - An Experiment in the Registration of Vital Statistics in China. Scripps Foundation for Research in Population Problems, Oxford, Ohio, 115 p.
 - COTE D'IVOIRE : - 1958 - Enquête nutrition - niveau de vie : Subdivision de Bongouanou, 1955 - 1956. Paris.
 - COTE D'IVOIRE : Ministère du Plan - SEMA - 1962 - 1966 - Etude socio-économique de la zone urbaine d'Abidjan (1963). 10 rapports. Paris, 1 100 p.
 - COTE D'IVOIRE : Direction de la Statistique - 1977 - Présentation de l'enquête démographique à passages répétés. Abidjan, 13 p. multigr.
 - DOMENACH (H.) - 1976 - Problématique et méthodologie de l'enquête à passages répétés haïtienne, 1971 - 1975. Cah. ORSTOM. Sér. Sci. Hum., vol XIII n°3, pp. 245-256.
 - DUBOZ (P.) - 1974 - Etude démographique de la région de la Lékoumou, 1972 - 1973. (République Populaire du Congo). 2 tomes, Méthodologie (67 p.), Résultats (178 p.), ORSTOM, Brazzaville.
 - DUBOZ (P.) - 1974 - Etude démographique de la région de la Lékoumou. Comparaison entre les résultats de l'observation suivie (1972 - 1973) et ceux du recensement 1974. ORSTOM, Brazzaville, 6 p. multigr.
 - FERRY (B.) - 1971 - Exploitation et analyse démographique longitudinale de l'enquête à passages répétés effectuée de 1964 à 1970 dans la zone de Khombol-Thiénaba au Sénégal, auprès d'enfants de moins de quinze ans. I - Exploitation - Mémoire de l'Institut de Démographie de Paris, 97 p. multigr.
 - FRANCE : INED - INSEE - ORSTOM - 1971 - Les enquêtes démographiques à passages répétés. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar, Méthodologie. Paris, 290 p.
 - FRANCE : INED - INSEE - ORSTOM - SEAE - 1972 - Séminaire sur les enquêtes à passages répétés, 3 - 11 février 1972.
- Numéro spécial de la Démographie en Afrique d'expression française, Bulletin de liaison.

- FRANCE: Service des Statistiques de la France d'Outre-Mer - 1957 - Expérience Pilote d'agents d'Etat-Civil itinérants en Guinée 1955 - 56. Documents et Statistiques n° 16, Paris, 28 p.
- GAISIE (S. K.) - 1973 - Déterminants of Population Growth in Ghana. Australian National University, Canberra.
- GENDPEAU (F.) - 1968 - Essai sur la recherche démographique à Madagascar. ORSTOM, Tananarive, 100 p. multigr.
- GENDREAU (F.), 1969 - Une expérience d'observation permanente du mouvement de la population (Commune d'Ambinanitelo, 1967 - 1968), INSRE - ORSTOM, Tananarive, 100 p. multigr.
- GENDREAU (F.), GUBRY (P.), GUENGANT (J.-P.) - 1975 - Quelques éléments en vue de la définition d'une politique de collecte des données démographiques de mouvement : Etat-Civil et Observation Permanente. UDEAC - Tchad, Doc. 77/SG/BTR-PD, 6 p.
- GENDREAU (F.), LOOKY (S.) - 1973 - Les méthodes nouvelles d'investigation démographique en Afrique francophone et à Madagascar. Actes du Congrès International de la Population, Liège, UIESP, vol 2, pp. 379 - 391.
- GENDREAU (F.), VAUGELADE (J.) - 1972 - Un exemple de laboratoire de population au Sénégal. Communic. au Congrès Africain de Population, Accra, 5 p. multigr.
in : La Démographie en Afrique d'expression française : Bull. Liais. n° spécial, mars, pp. 31-35.
- GORDON (J. E.), WYON (J.B.) - 1962 - A Long-Term Prospective. Type Field Study of Population Dynamic in the Punjab, India. In C.V. Kiser (ed), Family Planning. Princeton University Press, Princeton, N. J.
- GUITTON (C.) - 1973 - Etude de la fécondité à Dakar - Premiers résultats. ORSTOM, Dakar, 80 p. multigr.
- HAITI: Institut Haïtien de Statistique - 1971 - Enquête démographique à passages répétés. Documents multigr. 1975
- KANNISTO (V.) - 1959 - Enquête démographique au Cambodge (multigr.)

- KANNISTO (V.) - 1963 - Population Increase in Indonesia. Statistical Research and Development Center, Central Bureau of Statistics, Djakarta. Multigr.
- KANNISTO (V.) - 1972 - On the use of follow-up method in vital statistics sample surveys. Congrès Général de l'UIESP, Liège, 27 août - 1er septembre 1972, 17 p.
- KAUFFMANN (P.C.), VAUGELADE (J.) - 1972 - Notice d'utilisation des programmes d'exploitation OSIRIS (O.M.S.) pour les enquêtes démographiques à passages répétés. ORSTOM, Paris, 33 p. multigr.
- KNODEL (J.), PITAKROPSOMBATI (P.), PRACHUABMOH (V.) - 1973 - The Longitudinal Study of Social, Economic and Demographic Change in Thailand : the Second Rounds. Congrès UIESP, Liège.
- KROTKI (K.J.), RACHIDI (M) - 1972 - Le programme et les premières expériences (PGE/EFAD) du Centre-Marocain. CERED, Rabat.
- LACOMBE (B.) - 1972 - Etude démographique des migrations et des migrants relevés de 1963 à 1965 dans l'enquête du Sine-Saloum (Sénégal). Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum., vol. IX n° 4, pp. 393-412.
- LACOMBE (B.) - 1972 - Note descriptive sur les groupes de migrants relevés au Sénégal dans les enquêtes rurales de Ngayorhème et Ndémène (Sénégal) de 1968 à 1970 et dans l'enquête urbaine de Pikine (Cap Vert) en 1969. Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum., vol IX n° 4, pp. 413-424.
- LACOMBE (B.), MARCOUX (A.), STROOBANT (A.) - 1975 - Observation suivie de familles dans un projet de santé publique. Présentation des instruments utilisés au Cap Bon (Tunisie). Habeul, Tunis, 35 p. multigr.
- LACOMBE (B.), MARCOUX (A.), STROOBANT (A.) - 1976 - Quelques questionnaires à utiliser dans une observation suivie par enquêtes à passages répétés. Chaire Quételet: L'observation démographique dans les pays à statistiques déficientes. Louvain, 29-30 avril 1976, 13 p.
- LAURIAT (P.) - 1967 - Field experience in estimating population growth. Demography, 4, n° 1, pp. 228-243.

- LESOTHO - 1971 - Country Statement: Lesotho - Conférence Africaine sur la population Doc. CEA. POP/INF 65, Accra.

- LE THI KIM DUNG - 1974 - (avec la collaboration de H. GAUTHIER) Observations Permanentes Pilotes réalisées dans les pays de l'UDEAC, 1971 - 1974. Colloque Observation Permanente et Etat-Civil, Libreville, 13-17 décembre 1974, Doc. 61/SG/BTR-PD, 85 p.

- MAROC : Division du Plan et des Statistiques. Résultats de l'enquête à objectifs multiples (1961 - 1963). Rabat, 408 p.

- Mc GREGOR (J.A.) - 1968 - Pattern of Mortality in young Children in Keneba village. "Conditions de vie de l'enfant en milieu rural, Afrique". Centre International de l'Enfance, Paris, pp. 120-123.

- MORGAN (R.W.) - 1970 - A population dynamics survey in Lagos, Nigeria, 1967-1968. College of Medicine, University of Lagos, 24 p. multigr.

- NATIONS-UNIES - 1964 - Etude démographique expérimentale de Guanabara. ONU, Doc. ST/SGA/ Sér. A/35, New-York, 81 p.

- NATIONS-UNIES : CEA/UNESCO - 1974 - Manuel des enquêtes démographiques par sondage en Afrique - Doc. E/CN. 14/CAS/ 7/Rev. 2, Addis-Abeba, pp. 223-240.

- NATIONS-UNIES : CELADE - 1968 - Encuesta demografica experimental de Cauquenes. Centro Latinoamericano de Demografía, Santiago, 73 p.

- NATIONS - UNIES : CELADE - 1971 - 1972 - Boletín Informativo de la Encuesta Demografica National de Honduras (EDENH), n° 1 - 16, San-José, Costa-Rica.

- NATIONS-UNIES : UNESOB - 1972 - Methodology of Demographic Follow-up Survey. Population Bulletin of United-Nations Economic and Social Office, n° 2, Beyrouth.

- NEGADI (G.), TABUTIN (D.) - 1971 - L'enquête démographique algérienne à trois passages. Population n° 6, pp. 1135-1143.

- NGOULOU (G.), - 1974 - Le nouveau système d'observation Permanente préconisé en République Populaire du Congo : Avant-Projet. Colloque sur l'Observation Permanente et l'Etat-Civil, Libreville, 13-18 décembre 1974.
- NIGERIA : Federal Office of Statistics - 1968 - Rural Demographic Sample Survey: 1965-1966. Lagos.
- ORTEGA (A.) - 1973 - Estimaciones Demograficas en Paises con Estadisticas Incompletas: La Encuesta Demografica Nacional de Honduras. Communication de la Conférence Internationale de Population, Liège.
- ORTEGA (A.) - 1974 - Encuesta Demografica Tipo Guanabara y Cauquenés: La Experiencia de Honduras. Reunion del Comité de Expertos para el Mejoramiento de las Fuentes de Estadísticas Demográficas. Centro de Estudios para America Latina, Buenos-Aires.
- PAULET (C.) - 1970 - Une méthode de chiffrage dans une enquête à passages multiples. Chronique de l'AED, Population n° 3, pp. 612-616.
- PAULET (C.) - 1975 - The accuracy of age statement in a multiround survey in Population in African Development. UJESP, Ordina-Editions, Dolhain (Belgique), pp. 243-254.
- PAULET (C.), VALLIN (J.) - 1969 - Quelques aspects de l'Enquête Nationale Démographique Tunisienne. Communication au colloque de Démographie Maghrébine, Revue Tunisienne des Sciences Sociales, n° 18, pp. 227-248.
- PAULET (C.) PICOULET (M.) - 1973 - Enquête démographique, 1968-1969. Goraa et Oued el Khatéf : Application de la méthode des passages répétés à deux Cheikhats ruraux en Tunisie, Méthodologie et résultats. Etudes et enquêtes de l'INS n° 5, Tunis, 100 p.
- PICOULET (M.) - 1968 - La place des enquêtes nouvelles dans la recherche démographique. Colloque de démographie. ORSTOM, Bull. de Liai. Sci. Hum. n° 11, pp. 52-73. Doc. int.
- PICOULET (M.) - 1973 - Quelques réflexions sur l'utilisation de la méthode d'enquête à passages répétés pour l'observation et la mesure de la migration interne. Communication au IVe Colloque National de Démographie du CNRS, Caen, 2-4 avril 1973, 8 p.

- PISON (G.) - 1978 - Etudes démographiques dans la région du Sino-Saloum (Sénégal). La reprise de l'enquête à passages répétés de Ngayokhèmo en 1977. ORSTOM, Dakar, 55 p. multigr.
- PODLEWSKI (A.M.) - 1969 a - Un essai d'observation permanente des faits d'état-civil au Cameroun. Bull. de Liai. Sci. Hum., n° 11, ORSTOM, Paris, pp. 284-298. Doc. Intern. Int.
- PODLEWSKI (A.M.) - 1969 b - De l'utilité d'une observation permanente des faits d'état-civil. Bull. de Liai. Sci. Hum., n° 10, ORSTOM, Paris, pp. 171-190, tabl. Doc. int.
- PODLEWSKI (A.M.) - 1970 - Un essai d'observation permanente des faits d'état-civil dans l'Adamaoua. Recherche Méthodologique. Trav. et Doc. de l'ORSTOM n° 5, Paris 150 p.
- PODLEWSKI (A.M.) - 1971 - De l'amélioration du fonctionnement de l'état-civil grâce aux opérations d'observation permanente en Afrique Noire. Conférence Africaine sur la Population. Accra, 8 p.
- PODLEWSKI (A.M.) - 1976 - Institution d'un état-civil sédentaire associé à un état-civil itinérant en milieu rural. Actes du séminaire OCAM sur l'état-civil, Lomé.
- ROUSSEL (L.) - 1967 - Déplacements temporaires et migrations in Afrique Noire, Madagascar, Comores, démographie comparée. DGRST, Paris, vol. 7.
- ROUSSEL (L.), TURLLOT (F.), VAURS (R.) - 1968 - La mobilité de la population urbaine en Afrique Noire. Deux essais de mesure, Abidjan et Yaoundé. Population n° 2, pp. 333-352.
- SABAGH (G.), SCOTT (C.) - 1967 - A comparison of Different Survey Techniques for Obtaining Vital Data in a Developing Country. Demography vol 4, n° 2, pp. 759-772.
- SABAGH (G.), SCOTT (C.) - 1973 - Etude comparative de différentes méthodes de collecte de données démographiques dans l'enquête marocaine à objectifs multiples de 1961-1967. As-Soukan n° 1, pp. 26-31.
- SALA DIAKANDA (M.) - 1977 - La variabilité des données démographiques dans une enquête à double passage (Zaïre) - Département de démographie, Université de Louvain, Working Paper n° 39, 47 p. multigr.
- SCOTT (C.) - 1973 - Technical problems of Multi-round Demographic Surveys. Reprint Series n° 11, Laboratories for Population Statistics, Chapel Hill, N. C., 20 p.

- SELTZER (W.) - 1969 - Some results from Asian Population growth studies. Population Studies, vol. XXIII, n° 3, pp. 395-406.
- SOMOZA (J.L.) - 1976 - The CELADE Demographic Survey Method. Scientific Report Series n° 18 A - Laboratories for Population Statistics, Chapel Hill, N. C., 50 p.
- TABUTIN (D.) - 1976 - Apports des enquêtes à passages répétés au Maghreb pour les mesures de la fécondité et de la mortalité. Chaire Quételet. L'observation démographique dans les pays à statistiques déficientes. Louvain, 29-30 avril 1976, 32 p.
- TUNISIE: Institut National de la Statistique - 1974 - Enquête nationale démographique 1968-1969 - Etudes et enquêtes de l'INS, série démographie n° 6, Tunis, 3 fascicules,
Fasc. 1: Synthèse: méthode-résultat. 60 p. multigr.
Fasc. 2: Structure de la population: 107 p. multigr.
Fasc. 3: Mouvement de la population: 100 p. multigr., tabl. graph., cart.
- TUNISIE: MISSION MEDICALE BELGE - ORSTOM - POPULATION-COUNCIL - 1975 - Observation suivie de familles dans un projet de santé publique. Présentation des événements. Nabeul - Tunis, 34 p. multigr.
- VALLIN (J.) - 1971 - L'enquête nationale démographique tunisienne, Population n° spécial 'Maghreb', pp. 205-244.
- VALLIN (J.) - 1975 - L'enquête à passages répétés, un outil efficace. L'exemple algérien. Communication au 2ème Colloque de Démographie Maghrébine. Oran, 21-26 avril 1975, 21 p.

- VALLIN (J.) - 1975 - Mortalité et fécondité en Tunisie: résultats commentés de l'enquête nationale démographique (END). Population n° 6, pp. 1160-1166.
- VALLIN (J.) - 1976 - Enquêtes classiques et nouvelles techniques d'enquête. Chaire Quételet. L'observation démographique dans les pays à statistiques déficientes. Louvain (29-30 avril 1976), 30 p.
- VAN DE WALLE (E.) - 1971 - La place de l'enquête à passages répétés dans une stratégie de la recherche démographique en Afrique. Conférence Africaine sur la Population, Accra, 9 p.

2. Autres références incluses dans le texte.

- BLANC (P.) - 1962 - Manuel de recherche démographique en pays sous-développé. INSEE, Paris, 226 p.
- BOUTRAIS (J.) - 1973 - La colonisation des plaines par les montagnards au nord du Cameroun (Monts Mandara). Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 24. Paris, 278 p.
- CALDWELL (J.C.), IGUN (A.A.) - 1971 - An Experiment with Census type Age Enumeration in Nigeria. Population Studies, vol XXV, n° 2 pp. 287-302.
- CAMEROUN - INSEE - 1968 - Enquête démographique au Cameroun. Résultats définitifs pour la région Nord, 1962-1964. Paris, 135 p.
- GUBRY (P.) - 1975 a - La saisie des phénomènes migratoires par les questionnaires de l'Observation Permanente Pilote au Nord-Cameroun - Présentation et problèmes de relevés. Actes du IVème colloque de démographie africaine. Ouagadougou, pp. 149-154.
- GUBRY (P.) - 1975 b - Une confrontation entre deux méthodes de détermination des âges au Cameroun. Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. XII, n° 4, pp. 325-337.
- GUBRY (P.) - 1977 - Une nouvelle méthode de détermination des âges : le classement chronologique. Communication au Congrès Général de l'UIESP. Mexico, 16 p. multigr.

- MOHAMMADOU (E.) - 1970 - Les Feroobe du Diamaré-Maroua et Pette. Série les Traditions Historiques des Peuls de l'Adamaoua. Niamey, 482 p. multigr. (1).

- NOUVELOT (J.F.) - 1972 - Hydrologie des mayos du Nord-Cameroun. Monographie de la Tsanaga. Rapport terminal. ORSTOM, Yaoundé, 118 p. multigr.

- ORSTOM - 1971 - Tableau de la population du Cameroun (3ème édition). Yaoundé, 117 p. multigr.

- PONTIE (G.) - 1973 - Les Guiziga du Cameroun septentrional, l'organisation traditionnelle et les formes de la contestation. ORSTOM, Paris, 255 p.

- SABAGH (G.), SCOTT (C.) - 1970 - The Historical Calendar as a Method of Estimating age. The experience of the Moroccan Multipurpose Sample Survey of 1961 - 63. Population studies, vol. XXIV, n° 1, pp. 93-109.

- VINCENT (J.F.) - 1972 - Données sur le mariage et la situation de la femme Mofu (massifs de Duvangar et de Wazan, Cameroun du Nord). Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol IX n° 3.

(1) Texte imprimé plus récemment sous la référence suivante :
MOHAMMADOU (E.) - 1976 - L'histoire des Peuls Férôbé du Diamaré :
Maroua et Pétté - Institute for the Study of Languages and Cultures
of Asia and Africa (ILCAA), Tokyo, 409 p.

I N D E X D E S T A B L E A U X.

page

1 -	Calendrier suivi	15
2 -	Répartition des temps de travaux durant la prise de contact avec le terrain.....	26
3 -	Répartition préconisée du personnel de terrain..	41
4 -	Typologie des événements possibles entre deux passages et relevé au cours de l'OPP	58

I N D E X D E S F I G U R E S

1 -	Croquis de localisation de la zone d'enquête...	10
2 -	Diagramme ombrothermique de Maroua	11

R E S U M E

Ce rapport d'enquête présente la méthodologie mise en oeuvre au cours de l'Observation Permanente Pilote des faits démographiques (OPP) menée en 1973-1974 au Cameroun dans un canton de la province du Nord. Toutes les difficultés du terrain sont analysées dans le moindre détail. Une typologie de la succession possible des événements entre deux passages d'une enquête à passages répétés est présentée. Enfin, en annexe figure une liste chiffrée des différents coûts, qui sera utile dans l'élaboration future de divers projets d'enquêtes démographiques.

S U M M A R Y

This survey report presents the methods implemented during the Permanent Pilot Observation of demographic facts (PPO) carried out in 1973-74 in a small administrative area of the Cameroon Northern Province.

All field difficulties are analysed in the least detail. Some stress has been put on problems brought up by cartography in zone with scattered population. A typology of the possible succession of events between two rounds of a demographic multi-round follow-up survey is presented. Finally, in the annex figures a list of the different costs which will be useful in the future elaboration of different projects of demographic surveys.

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'INSTITUT DES SCIENCES
HUMAINES PARUS

- N° 1 - COURADE (G.) - 1977 - Les plantations industrielles d'Unilever au Cameroun. ISH : CGN, Yaoundé, 78 p. + fig. h.t.
- COURADE (G.) - 1978 - Unilever Industrial Plantations in Cameroon. ISH : CGN, Yaoundé, 78 p. + fig. h.t.
- N° 2 - DELPECH (B.) - 1977 - Un essai de prospective sociale : esquisse d'une communauté pionnière par de jeunes ruraux sud-camerounais. ISH : CSES, Yaoundé, 66 p.
- N° 3 - COURADE (C.), COURADE (G.) - 1977 - L'école du Cameroun anglophone. ISH : CGN, Yaoundé, 75 p.
- COURADE (C.), COURADE (G.) - 1977 - Education in anglophone Cameroon 1915/1975. ISH : CGN, Yaoundé, 78 p.
- N° 4 - BARBIER (J.C.) - 1977 - A propos de l'opération Yabassi-Bafang. ISH : CSES, Yaoundé, 96 p. + cartes.
- N° 5 - BARBIER (J.C.), TISSANDIER (J.) - 1977 - Mbandjok ou les promesses d'une ville liée à un complexe agro-industriel sucrier (Cameroun). ISH : CGN, CSES, Yaoundé, 64 p. + cartes.
- N° 6 - N SANGOU (A.) - 1977 - Secteur refuge et développement économique au Cameroun. ISH : CSES, Yaoundé, 50 p.
- N° 7 - BARBIER (J.C.) - 1977 - Essai de définition de la chefferie en pays bamiléké. ISH : CSES, Yaoundé, 32 p.
- NCHQJI NKWI (P.) - 1977 - Grassfield kings and chiefs and modern politics. ISH : CERELTRA, Yaoundé, 27 p.
- N° 8 - N SANGOU (A.) - 1977 - Offre et demande des produits vivriers dans la région de Yaoundé. ISH : CSES, Yaoundé, 77 p.

II

- N° 9 - SOH BEJENG (P.) - 1978 - The history and social institutions of the Ngemba chiefdoms of Mbatu, Akum, Nsongwa, Chomba and Ndzong. ISH : CERELTRA, Yaoundé, 95 p.
- N° 10 - DELPECH (B.) - 1978 - Du village au quartier : les originaires de la Lékié à Yaoundé (Nkol-Eton). ISH : CSES, Yaoundé, 220 p.
- N° 11 - BARBIER (J.C.), COURADE (G.), GUBRY (P.) - 1978 - L'exode rural au Cameroun. ISH : CGN, CSES, Yaoundé, 113 p.
- N° 12 - COLLECTIF - 1978 - Problèmes posés par le système éducatif camerounais. ISH : CNE, Yaoundé, 123 p.
- N° 13 - NGOUE (J.), NIDA II (E.), ONGOLO (A.) - 1978 - Prolégomènes à une réforme de l'éducation. ISH : CNE, Yaoundé, 186 p.
- N° 14 - COLLECTIF - 1978 - Propositions de structures pour la réforme de l'enseignement au Cameroun. ISH : CNE, Yaoundé, 173 p.
- N° 15 - SADEMOUO (E.), TABADJEU (M.) - 1978 - Proposition d'un alphabet général des langues camerounaises. ISH : CERELTRA, Yaoundé, 33 p.
- N° 16 - COLLECTIF - 1978 - Le nord du Cameroun. Bilan de dix ans de recherches. Tome I. ISH : CGN, CSES, Yaoundé, 337 p.
- N° 17 - ELINGUI (H.), TJEEGA (P.) - 1978 - Dictionnaire des villages du Logone-et-Chari. ISH : CGN, Yaoundé, 127 p.
- N° 18 - N SANGOU (A.) - 1978 - A propos de la viabilité de la production tabacole dans l'Est-Cameroun. ISH : CSES, Yaoundé, 90 p.
- N° 19 - COLLECTIF - 1979 - Le nord du Cameroun. Bilan de dix ans de recherches. Tome II. ISH : CGN, CSES, Yaoundé 225 p.
- N° 20 - BARBIER (J.C.) - 1978 - Mimbo, reine d'Asem (Cameroun). ISH : CSES, Yaoundé, 149 p.
- N° 21 - BOUTRAIS (J.), COURADE (G.), GUBRY (P.) - 1979 - Population, planification et développement rural : l'exemple du Cameroun. ISH : CGN, CSES, Yaoundé, 163 p.